



Les Nouvelles d'

A N T H O N

Bulletin **municipal 2016**



ANTHON MULTISERV

Ouvert 7j/7

Du lundi au samedi

7h30 - 12h30 et 15h30 - 19h30

Dimanche

7h30 - 12h30 et 15h - 18h

Rue du Port - 38280 ANTHON

Tél. 04 72 46 21 54 - Port. 06 25 50 43 90

www.anthon-multiserv.com - sylvie.patinaud0733@orange.fr

Alimentation diverse

Presse - Loto - Tabac

Dépôt de pains

Point vert

Snacking

Articles de pêche

ENTREPRISE

B BRANDO

Décorateur de Jardins

Z.A. Serpollières

38460 St. Romain de Jalionas

06 84 39 33 85



STE SIRF

Julien Pierrard

Dépannage sous 48h
sur tout le grand LYON

VOLETS ROULANTS • STORES EXT. & INT.
MENUISERIES ALU & PVC • PORTES DE GARAGE
RÉPARATIONS • MOTORISATIONS • INSTALLATIONS

04 78 31 12 28

259 rue des Chartinières - Parc du Colvert 01120 DAGNEUX

Email : sirf.pierrard@orange.fr - Site : www.sirf-pierrard.fr

RoRo Pizza

LIVRAISON A DOMICILE

A EMPORTER

38280 VILLETTE D'ANTHON

04 72 45 77 16

Du Mardi au Samedi 11h30 - 13h30 et 17h30 - 21h30

Le Dimanche 17h30 - 21h30

Au 1^{er} janvier 2015
AFT-IFTIM Formation Continue
est devenu

AFTRAL
Apprentissage et la formation en Transport et Logistique

NOS MISSIONS :

- Information des jeunes, des familles et des prescripteurs.
- Formation des jeunes et des adultes du CAP à BAC+5 (temps plein et alternance).
- Développement des compétences des salariés des entreprises (perfectionnement et reconversion).

NOTRE SAVOIR-FAIRE : Management/gestion, techniques d'exploitation (Matières Dangereuses, Sécurité, Développement durable), conduite poids lourds et transport de voyageurs, conduite d'engins de manutention, de levage et engins de chantier, transport multimodal et international, déménagement, ambulanciers...

AFTRAL 04 78 02 58 58 www.aftral.com

Rue des Saphirs • 38280 VILLETTE D'ANTHON

Si la formation professionnelle est un levier essentiel de l'emploi dans le Transport et la Logistique, ce secteur est encore trop peu connu du public qui ignore la richesse des métiers, les nombreuses perspectives d'emploi, et les filières de formations pour y accéder : Temps plein, Alternance (Contrats d'apprentissage ou de professionnalisation), du C.A.P. à BAC +5, la palette est large en RHÔNE-ALPES.

C'est pourquoi, AFTRAL, référent de la formation Transport Logistique depuis près de 60 ans, organise chaque année des « Journées Portes Ouvertes » :

**RENCONTRONS-NOUS SAMEDI 5 MARS 2016,
DE 9H À 17H À AFTRAL VILLETTE D'ANTHON**

Différentes activités vous seront proposées : simulateur de conduite poids lourd, baptêmes de conduite car, camion, chariot, expositions de véhicules anciens, mini-conférences,...

Vous pourrez échanger avec les stagiaires en formation et les enseignants présents et découvrir nos infrastructures de formations accessibles près de chez vous.

www.aftral.com Tél. 04 72 02 58 58

■ Edito du maire

Edito du maire	p.5
----------------	-----

■ Histoire d'Anthon

Historique des maires de la commune	p.6
Madame Jeanne Besson n'est plus	p.7

■ Situation financière de la commune

Analyse financière du percepteur	p.8
Conclusion de la commission finances	p.12

■ Commissions municipales

Bibliothèque municipale Henri Bodet	p.13
Scolaire / Périscolaire	p.14
Urbanisme	p.16
Bâtiments & Voirie	p.18
Environnement	p.20
CCAS & Commission Associative	p.22

■ Associations

Association paroissiale	p.23
ADENI	p.23
Amicale d'Anthon	p.24
Anciens Combattants	p.25
Association Intercommunale de Chasse Agréée	p.28
Football Club Anthon	p.29
Les Potes d'Antan	p.29
Sou des écoles	p.30
Les Bouchons de l'Espoir	p.31
Calendrier des manifestations 2016	p.33

■ C'est d'actualité

Distribution de comprimés d'iode - campagne 2016	p.34
Le restaurant Les Platanes est ouvert !	p.35
Très haut débit, fibre optique	p.35
Via-Rhône	p.35
Transisère	p.35
N° Vert contre les odeurs des plateformes de compostage	p.36
TNT Haute Définition	p.38

■ Etat civil

■ Renseignements utiles

Bulletin municipal Anthon 2016

Directeur de publication : Bruno Bon

Réalisation : Michel Brivet

Rédaction / Diffusion : Mairie d'Anthon

Photos : Mairie, associations, particuliers avec leur accord.

Photo de couverture : Virginie D'Attoma

Edition/Régie publicitaire : ACC Editions.
Reproduction interdite. Modèle déposé.

Impression : Imprimerie ICA

Mise en page : http5000

Dépôt légal : 2016. Imprimé en France.

RESTAURANT PIZZERIA GRILL

Le Verone

A côté de 

Z.A LES 4 BUISSONS - 38230 TIGNIEU

Tél. 04 78 32 60 94


INFORMATIQUE A DOMICILE

☑ Tél./Fax 04 72 02 40 06

☑ Mobile 06 03 06 11 26

☑ Mail eurlaideinfo@orange.fr

☑ 12, Rue de la Poste - 38230 CHAVANOS

Jean-Marie IDOUX
06 60 09 22 01

MAÇONNERIE -
GÉNÉRALE
TOUS TRAVAUX -
NEUFS ET ANCIENS

ZI des Diamants - 38280 Villette d'Anthon
jeanmarieidoux@club-internet.fr

NOUVEAU À TIGNIEU



74 chemin du pan perdu
ZA les 4 buissons - 38230 Tignieu Jamezyieu
Tél. 06 34 38 95 47

Ouvert du lundi au vendredi 9h - 12h et 14h30 - 18h30,
le samedi 9h - 19h

UN GROSSISTE AU SERVICE DU PARTICULIER

1€* LE KILO

Produits ménagers, d'hygiène, de soins, de beauté

DESTOCKAGE GRANDES MARQUES

*À PARTIR DE 1€ LE KILO

SAS JIDELEC

Bruno BARTHEZ

Installation Dépannage Electrique
- Particulier - Entreprise

Mail : jidelecsas@sfr.fr
Port. 06 08 60 09 18

5, Rue de la Fraternité
69330 JONAGE

CRUZ



Auto-Pièces - Dépannage

PIÈCES DÉTACHÉES Neuves et Occasions

DÉPANNAGE 7J/7 - 24H/24

MONTAGE DE PIÈCES

Enlèvement GRATUIT de Véhicules
Destinés à la DESTRUCTION

Dépôt-Vente
Véhicules d'Occasion

☎ 06 50 02 27 00



Z.A. Les Serpollières - 18, rue des Chênes Verts - 38460 Saint-Romain-de-Jallionas
Tél. 04 74 18 10 40 - Fax 04 74 18 56 07 - cruz.auto.pieces.depannage@gmail.com

VRS

Villemoise Redressage Soudure

Spécialiste du redressage et de la soudure

Redressage châssis Poids Lourds sur banc - Géométrie
Travaux mécano soudure sur engins TP - Soudure aluminium
Intervention sur site - Sablage - Peinture
Fourniture et remplacement Flexibles

39 rue des Emeraudes



ZI - 38280 VILLETTE D'ANTHON



Tél. 04 72 02 42 73

BERNARD Matériels Agricoles

Spécialiste irrigation

Tracteurs

Matériels
pour Espaces Verts

Vente - Réparation



P.A. des Près Seigneurs - BP 60133
01124 DAGNEUX Cedex
Tél. 04 78 06 15 26
Fax 04 78 06 59 44

3 rue Nicephore Niepce
38550 ST MAURICE L'EXIL
Tél. 04 74 86 27 40
Fax 04 74 86 57 66

E-mail : contact@bernard-agri.com - www.bernard-agri.com

Anthonoises, Anthonais

Nous débutons l'année 2016 avec le souvenir des attentats de 2015 dans un coin de notre tête. Nous n'oublierons pas ce qui s'est passé, mais le quotidien doit reprendre le dessus. Nous ne bousculerons pas nos habitudes et ne changerons pas notre mode de vie. La vie continue !...

Il est vrai que l'année 2015 n'aura pas été très réjouissante, avec ses accidents climatiques, la morosité économique ou sociale...

Au niveau local, l'année 2015 aura été marquée par les menaces qui pesaient, et pèsent encore, sur notre cadre et notre qualité de vie. Je fais bien sûr allusion au projet de méthanisation de Saint-Louis Energies, mais aussi et surtout aux nuisances olfactives provenant de leurs plateformes de compostage.

Si une première mobilisation a eu raison du projet initial de méthanisation (qui vient d'être abandonné), nous devons rester vigilants et attentifs à un nouveau dossier qui ne devrait pas tarder à faire surface. Mais nous devons surtout rester unis et déterminés pour faire cesser les odeurs insupportables des plateformes de compostage ! Chacun a le droit de pouvoir profiter de ses extérieurs ou aérer son logement sans avoir à supporter ces odeurs ! C'est l'affaire de tous, et c'est pour cela que la communauté de communes, par le biais de sa compétence « environnement », s'est saisie du dossier. Une première action, vous associant à la démarche, est d'ailleurs mentionnée dans ce document (voir p. 36).

Ce premier numéro 2016 des « Nouvelles d'Anthon », sous forme d'un bulletin municipal annuel, retrace l'activité des commissions municipales sur 2015, avec

aussi une projection sur 2016. Une large part est dédiée aux associations anthonoises, nombreuses et dynamiques. J'adresse d'ailleurs un très grand merci à tous les présidents et leurs bénévoles... Vous trouverez aussi, outre l'analyse financière de la commune au terme de l'année 2014, de multiples informations ou renseignements utiles.

Je remercie enfin les nombreux annonceurs qui ont permis la réalisation de ce bulletin, et puisqu'il est encore temps, permettez-moi de vous adresser mes meilleurs vœux pour 2016, des vœux de santé et de bonheur.

Bonne année 2016, et bonne lecture.

le maire,

Bruno Bon



Cérémonie des vœux aux Anthonais, le 15 janvier 2016

■ L'historique des maires de la commune, par Jean-Luc Clavel, conseiller municipal

Après avoir effectué des recherches dans l'état-civil d'Anthon et sur le site des archives départementales de l'Isère, j'ai essayé de reconstituer l'**historique des maires et adjoints de la commune**. Cette recherche avait été commencée par **Madame Nicole Lefort** et peut-être par d'autres personnes également.

Sur certaines périodes, on constate que nous n'avons pas ou peu d'information, souvent par manque de documents ou d'archives.

Cette liste sera complétée au fur et à mesure de mes recherches. Par conséquent, si des personnes possèdent des documents ou des informations pour continuer cette liste, je suis à leur disposition.

Année	Maire	Adjoints
1791 - 1792	CORANT (Curé d'Anthon pendant la transition)	
1793 - An 3	Charles TARGE	Martin FUMOUX
An 3 - An 4	Cyr FOURNIER	
An 4 - An 6	Gaspard PEILLON	
An 6 - 1802	Cyr FOURNIER	Joseph POCARD
1802 - 1815	François SERVIANT	Joseph POCARD Vincent COLLIARD François COINDRE
1815 - 1817	François COINDRE	François COLLIARD
1818 - 1825	François COLLIARD	
1825 - 1831	François COINDRE	
1831	M. BOUVIER	Jean ROCHE
1832 - 1840	Joseph COURVOISY	
1840 - 1842	Claude ROGEMOND	
1842 - 1846	Joseph COURVOISY	
1847	François COINDRE	Jean ROCHE
1848 - 1865	Joseph SORNET	Jean ROCHE (début 1848) Vincent DALPHIN
1865 - 1876	Auguste Marie Joseph De LEUSSE	Joseph VARVARANDE Pierre BERNOUD
1876 - 1877	Joseph VARVARANDE	Joseph GERBOULET
1878 - 1888	François BON	J.B ROCHE Henri GODARD (1881)
1881	Joseph VARVARANDE (pendant 6 mois)	DALPHIN (1881)
1888 - 1896	Joseph VARVARANDE	M. DORLU
1896 - 1897	François RAVAS	François BON
1898	Auguste De LAROUILLIERE	François BON
1899 - 1904	Joseph VARVARANDE	Joseph COURVOISY (1900)
1904 - 1907	Joseph COURVOISY	Antoine MILAN(1904)
1908 - 1917	Pierre FONLUPT	Joseph PEY- TOUT(1908)
1918 - 1924	Louis JOLY	JOGUET (1919)
1924 - 1935	François GADET	Anthelme JOGUET

Année	Maire	Adjoints
1935 - 1939	Pierre BIGOT	Joseph BON (1935) Anthelme JOGUET
1939 - 1942	Yves BOULOT	Justin BON (1939) Louis Benoit ROUSSILLOUX (1940)
1942 - 1945	Louis Benoit ROUSSILLOUX	Justin BON (1942) François GADET (1945)
1945 - 1947	Louis Benoit ROUSSILLOUX	
1947 - 1953	Louis Benoit ROUSSILLOUX	François GADET
1953 - 1959	Louis Benoit ROUSSILLOUX	L. JOGUET
1959 - 1965	Louis Benoit ROUSSILLOUX	L. JOGUET
1965 -1971	Louis Benoit ROUSSILLOUX	Charles BON (1968)
1971 - 1977	Pierre DUMONT	DIENNARD L.
1977 - 1983	Pierre DUMONT	Gabriel Louis LEFORT Jean MONTELESCAUT
1983 - 1989	Gabriel Louis LEFORT	Monique PETIT Jean-Pierre MARCOUX
1989 - 1995	Gabriel Louis LEFORT	M. GEOFFROY D. FALLECKER J. BOURGEOIS R. MASSON
1995 - 2001	Gabriel Louis LEFORT	Bernard GRAS Emile BLASQUEZ
2001 - 2008	Pierre ROBERT	Emile BLASQUEZ Jean-Pierre ROZAND Pâquerette DESSAIX JOLIVET Michel BRIVET
2008 - 2014	Bruno BON	Emile BLASQUEZ Michel BRIVET Hervé LE GRAND Frédéric CHAULET
Depuis 2014	Bruno BON	Michel BRIVET Hervé LE GRAND Paquerette DESSAIX JOLIVET Frédéric CHAULET

■ Madame Jeanne Besson n'est plus

Née le 3 août 1914, jour de la déclaration de guerre, elle est décédée le 15 janvier 2016. Elle repose depuis le 21 janvier 2016 auprès de Louis et Guy Besson, son mari et son fils au cimetière d'Anthon.

Elle a été durant très longtemps un membre actif de notre village aussi bien au niveau de la municipalité qu'au sein de l'amicale avec la création du Club de Tennis de Table d'Anthon (CTTA).

En effet, durant deux mandats, de 1971 à 1977 et de 1977 à 1983, elle fut conseillère municipale de l'équipe de Pierre Dumont avec Gabriel Louis Lefort en tant qu'adjoint dans la deuxième liste.

Elle est à l'origine de l'obtention auprès de la commune d'Heyrieux du bâtiment préfabriqué, toujours existant, qui permet tout d'abord la création de deux salles de classe.

En 1973, elle fut membre de l'équipe créatrice de l'Amicale d'Anthon et en a profité pour mettre en place à la grande joie de la jeunesse de l'époque le club de tennis de table (CTTA) avec le bâtiment préfabriqué qu'elle avait obtenu comme local. Le club évoluait au niveau régional avec une salle digne de ce nom pour l'époque, aidée en cela par son mari et Monsieur Rozand entre autres pour les déplacements.

De nombreux joueurs de l'époque se souviennent de la DS de Monsieur Besson qui a rendu aussi le pied marin, dans les virages des routes des vallons, et ce parfois



dans le brouillard de l'hiver.

Madame Besson n'a eu de cesse de suivre et de former la relève pour que le club lui survive, ce qui est le cas aujourd'hui au niveau local. La section tennis de table de l'amicale propose toujours un entraînement le mercredi soir où certains anciens sont toujours assidus.

Sept fois arrière grand-mère, elle a eu la joie, il y a sept ans, de voir la naissance de Maëva, premier maillon d'une cinquième génération qui s'est agrandie avec l'arrivée d'Elyne.

Elles étaient sa plus grande fierté.

Merci à Madame Besson, les Anthonois n'oublieront pas votre investissement, votre dévouement et votre détermination pour avoir intéressé la jeunesse à une pratique sportive et avoir donné toute sa noblesse à la fonction de bénévole.

 <p>CENTRE AUTO Garage Chris Cars <i>CARROSSERIE - MECANIQUE</i> <i>Dépannage 24h/24 - 7j/7</i> 10, route de Belmont - 38230 CHAVANOUZ 04 72 07 31 00 Email : chris-cars@orange.fr</p>	 <p>CONTROLE TECHNIQUE 04 72 07 44 40 10, Route de Belmont 38230 CHAVANOUZ</p>
--	--

ANALYSE FINANCIÈRE DU PERCEPTEUR

La situation financière de la commune d'Anthon arrê-
tée à la date du 31 décembre 2014 n'appelle pas
d'observations particulières par rapport à 2013. Ses
finances restent équilibrées mais à un faible niveau
compte tenu de ses ressources limitées (582€/hab
contre 852€ pour la moyenne nationale des communes
de même importance).

L'évolution de ses produits, malgré la diminution des do-
tations et participations de l'Etat, est positive (+3,36%).
Dans le même temps, ses charges de fonctionnement
diminuent (-3,90%) grâce à une gestion rigoureuse et
à une bonne maîtrise des coûts au niveau de la com-
mande. Grâce à quoi la commune d'Anthon affiche sur
l'exercice 2014 une capacité d'autofinancement brut
très correcte; d'un montant de 93547€, en augmen-
tation de 71,50%. Son niveau est largement excédentaire
pour couvrir le remboursement en capital de ses dettes
(46250€).

Le niveau des dépenses d'équipement réalisé sur l'exer-
cice 2014, en augmentation de 76,10% atteint un mon-

tant de 149785€. D'une façon générale, l'effort annuel
d'investissement moyen de la commune se situe en
deçà de l'effort d'investissement moyen réalisé par les
communes de taille identique (149€/hab contre 333€
au niveau national pour 2014). La commune d'Anthon
est en effet contrainte de planifier sur la durée et de fa-
çon raisonnée ses projets d'équipement, compte tenu
des ressources dont elle dispose. Elle n'a pas souscrit
de nouveaux emprunts et a puisé dans ses réserves
pour la deuxième année consécutive afin de préserver
ses capacités d'emprunts. Son fonds de roulement est
passé de 124692€ à 67748€ et doit se stabiliser à ce
niveau pour répondre sans risque à ses besoins quoti-
diens en trésorerie.

Son niveau d'endettement, en repli depuis 2012, n'est
pas très important (522365€ soit 521€/hab contre
703€ pour la moyenne des communes de même taille
au niveau national et 1751€ au niveau régional), et lui
offre, compte tenu du niveau de sa capacité d'autofinan-
cement brute, des capacités importantes de recours à
l'emprunt en cas de projet important.

Tableau de synthèse

	2014	2013/2014
Résultat comptable	87 840€	+79,9%
Produits de fonctionnement ¹	584 138€	+3,3%
dont ressources fiscales	289 383€	+18,2%
dont DGF et autres dotations	226 156€	-9,8%
Charges de fonctionnement ¹	490 591€	-3,9%
dont charges de personnel	224 492€	-10,5%
dont subventions et participations	9 231€	+176,8%
dont charges financières	22 200€	-7,2%
Capacité d'autofinancement brute	93 547€	+71,5%
Dépenses d'équipement	149 785€	+76,1%
Remboursement de dettes ²	46 250€	+3,9%
Emprunts ²	0€	#DIV/0!

¹ Produits et charges réels (hors cessions, amortissements) | ² Hors refinancements

Augmentation des produits de 3,36%

Les produits réels de fonctionnement passent de
565219€ en 2013 à 584137€ en 2014, soit une pro-
gression de 3,36%. Le total représente 582€/hab, la
moyenne nationale s'élevant à 852€ en 2014.

Les produits de la commune se composent principale-
ment des recettes fiscales, de la DGF et des autres do-
tations versées par l'Etat (38,71%) et d'autres produits
réels (11,75%).

Les ressources fiscales

Nettes du reversement du fonds national de garantie individuelle de ressources de 96680€ et du fonds de péréquation de 2828€, les recettes fiscales s'élèvent à 289383€, en hausse de 18,20%. Elles se composent du produit des impôts locaux ainsi que d'autres impôts et taxes.

Le produit des impôts locaux atteint 253914€, en hausse de 5,80% sous l'effet d'une hausse des bases exclusivement (+3,14% pour la taxe d'habitation et +2,63% pour la taxe foncière) puisque les taux d'imposition sont restés strictement identiques depuis de nombreuses années. Les bases nettes de la cotisation foncière due par les Entreprises ont par contre diminué de 11,36% du fait d'une diminution du tissu des entreprises (industrielles et commerciales), entraînant une perte de recettes de 4302€ pour la commune. Cette baisse a été largement compensée par la cotisation sur la valeur ajoutée en hausse de 51,11% et l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau, en hausse de 8,07% et qui ont rapporté 12667€ de recettes supplémentaires par rapport à 2013.

Les autres impôts et taxes sont également en progression sur l'année 2014, passant de 4791€ à 35469€. Ils se composent des droits de concession et d'occupation du domaine public, des taxes sur les pylônes électriques et surtout de la taxe additionnelle sur les droits de mutation qui s'est élevée à 30562€ cette année (taxe inscrite en 2013 dans « les autres dotations et participations »).

La DGF et autres Dotations

Ce poste constitue 38,72% du total des recettes et s'élève en 2014 à 226 156€, en baisse de 9,8%.

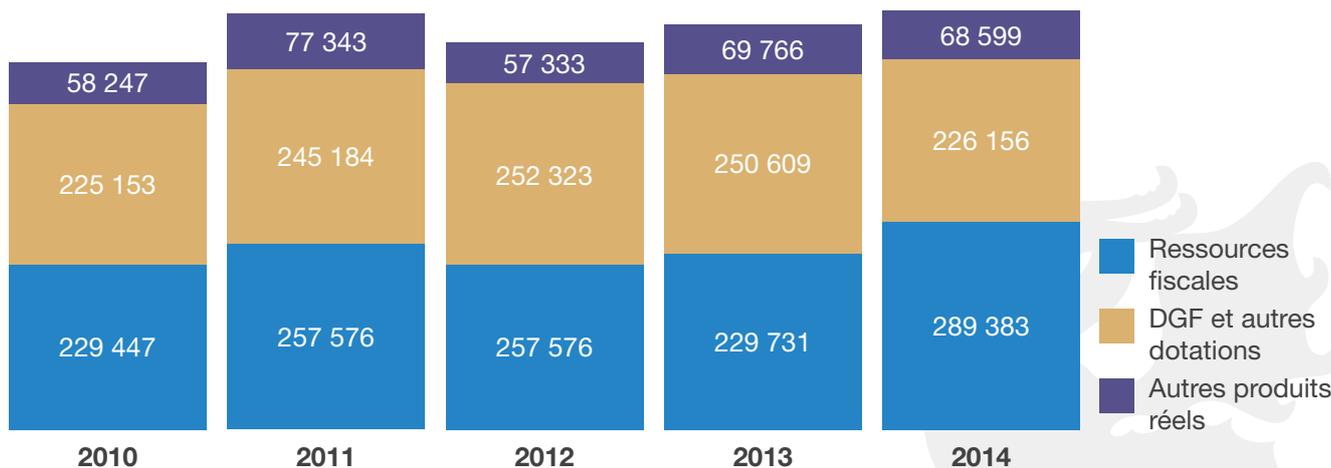
La DGF comprenant la dotation forfaitaire, la dotation de solidarité rurale et la dotation nationale de péréquation, augmente de 3,97%, passant de 174913€ à 181870€ mais son montant par habitant (181€) reste toujours largement inférieur à la moyenne nationale (216€).

Les autres dotations et participations ont par contre fortement baissé, passant de 75696€ (y compris la taxe additionnelle sur les droits de mutation en 2013) à 44286€ (-41,50%). L'année 2014 a d'autre part été marquée par la contribution des collectivités locales à l'effort de redressement des finances publiques, conformément au pacte de confiance et de responsabilité conclu entre l'Etat et les collectivités le 16 juillet 2013.

Les autres produits

Ils représentent 11,74% du total et s'élèvent à 68 599€, en légère baisse de 1,68%. Leur montant est loin d'être marginal pour l'équilibre des finances de la commune. Ils sont composés principalement des différents droits des services périscolaires (cantine et garde périscolaire) pour un montant de 27441€ et qui viennent atténuer les charges de fonctionnement et de personnel générées par ces services, des loyers pour un montant de 11008€, du remboursement des frais de personnel du budget annexe eau et assainissement pour 10000€ et de l'indemnité compensatrice versée par le syndicat des Eaux « Le Sypenoi » pour le captage des eaux sur la commune.

Evolution des produits



La fiscalité directe locale

La fiscalité directe locale représente 43,47% des recettes réelles de fonctionnement de la commune. Il s'agit de la première source de recettes pour la commune devant les concours financiers qui lui sont versés

par l'Etat (38,72%).

La taxe d'habitation représente 39,04% des impôts locaux pour un montant de 140302€ suivie de la taxe

SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

foncière bâtie (33,81% pour un montant de 121 503€), de la cotisation foncière des entreprises (9,36% pour 33 670€), de la taxe foncière non bâtie (3,05% pour 10 978€).

Le produit de la taxe d'habitation a augmenté de 3,14% et celui de la taxe foncière de 2,65%. Par contre celui de la cotisation foncière des entreprises a diminué de

11,33% du fait de la restriction du tissu économique.

Les autres impositions de répartition pesant sur les entreprises (CVAE et IFR) représentent quant à elles 12,23% du total avec un montant de 43 967€ et les allocations compensatrices de taxes d'habitation et de taxes foncières 2,48% avec 8 937€.

■ Diminution des charges de 3,90%

Les charges réelles de fonctionnement diminuent, s'élevant à 490 591€ en 2014 contre 510 685€ (-3,9%). L'année 2014 est marquée par une baisse significative des charges de personnel et des charges financières. Les charges réelles représentent au total 489€ par habitant pour une moyenne nationale en 2014 de 665€/hab.

Les autres charges réelles

Elles sont composées principalement des achats et charges externes, elles occupent le premier poste de dépenses. Elles représentent 47,83% du total et enregistrent une hausse de 0,87% sur 2014, passant de 232 625€ à 234 668€. Au sein de ce poste, les achats et services extérieurs ont diminué de 4,41%, passant de 200 909€ à 192 049€. Ils sont inférieurs à la moyenne nationale (205€ contre 212€) et témoignent des efforts de la commune pour maîtriser ses coûts.

Les dépenses de personnel

Elles constituent le deuxième poste de dépenses en représentant 45,76% du total. Ce taux était de 49,11% en 2013. Exprimées en euros, ces dépenses atteignent 224€/hab, ce qui est inférieur à la moyenne nationale qui s'établit à 267€/hab en 2014. La diminution des dépenses de personnel s'explique par l'absence de recrutement de personnel qui avait été rendu nécessaire en 2013 pour pallier un congé de longue durée. Par

ailleurs, l'effectif global du personnel est stable depuis plusieurs années et l'évolution de ce poste dépend essentiellement des mesures générales de valorisation du point d'indice de la fonction publique et des conditions d'avancement liées au déroulement des carrières.

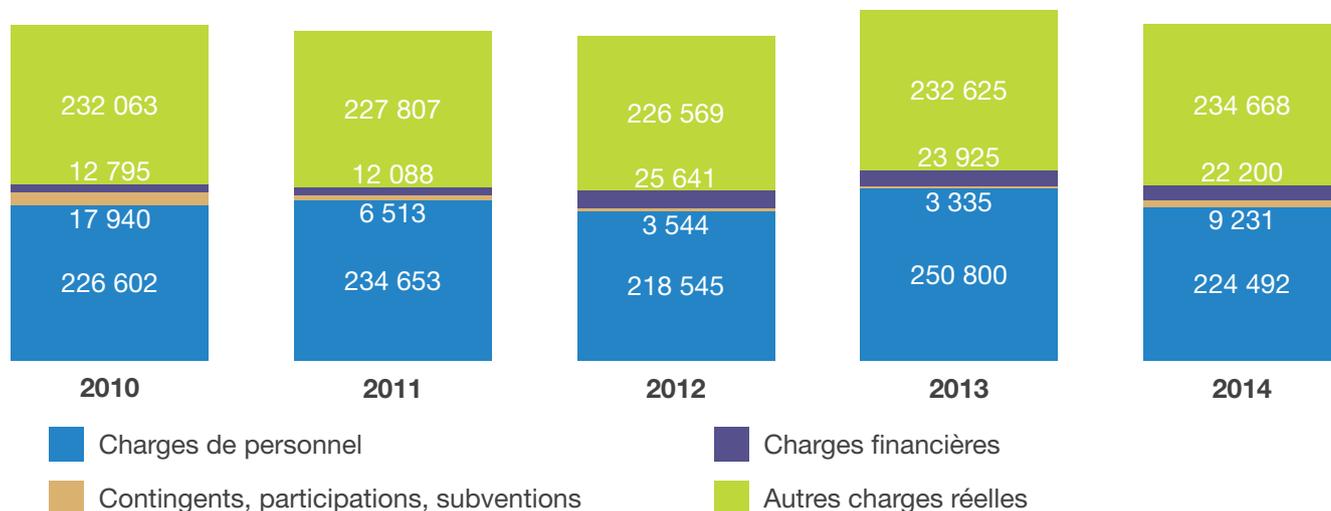
Les charges financières

Après avoir plus que doublé entre 2011 et 2012, les charges financières enregistrent une baisse pour la deuxième année consécutive, passant de 23 925€ à 22 200€ en 2014 (-7,20%). Cette évolution est due à la diminution de l'encours de la dette, en absence de nouveaux emprunts souscrits depuis 2012. Elles représentent seulement 22€/hab pour une moyenne nationale de 27€ (70€ pour la moyenne régionale) et seulement 4,53% du total des charges.

Les subventions et participations

Ce poste s'élève à 9 231€ et représente seulement 1,88% des charges. Ce poste a toutefois augmenté fortement en 2014 passant de 3 335€ à 9 231€ du fait de la participation obligatoire de toutes les communes aux frais de fonctionnement du SIVOM, suite à son changement de statut. Cette participation s'est élevée à 8 194€ pour Anthon. Enfin une subvention globale de 877€ a été versée et répartie entre les différentes Associations.

Evolution des charges



■ La capacité d'autofinancement en hausse

La capacité brute de la commune s'élève à 93 547 €. En 2014, en augmentation de 71,50% sous l'effet de l'augmentation des produits et de la baisse des charges. Elle représente 93 €/hab et se situe toujours en deçà de la moyenne nationale qui est de 188 €, ce qui s'explique principalement par la faiblesse de ses ressources fiscales.

Le niveau de la CAF brute lui permet de faire face sans difficultés au remboursement de sa dette en capital (46 250 €). Sa CAF nette du remboursement en capital des emprunts est par conséquent positive. Elle s'élève à 47 297 € et se situe à un meilleur niveau au regard de la moyenne nationale compte tenu de son faible endettement (47 €/hab pour la commune contre 111 € au niveau national) et donne une capacité à la commune pour autofinancer une part de ses dépenses d'équipement.

■ Le financement des investissements

Après avoir enregistré une politique d'investissement dynamique au cours de l'exercice 2011, la commune d'Anthon semble avoir opéré, à partir de 2012, un semblant de pause au niveau de son rythme d'investissement.

En 2014, avec 149 785 € de dépenses d'équipement, la commune affiche un effort d'investissement modeste de l'ordre de 149 €/habitant contre 333 € en moyenne nationale pour les communes de même strates démographique.

La CAF nette dégagée par la commune au niveau de son fonctionnement (47 297 €) a permis de financer 31,57% des dépenses d'investissement. Les taxes

locales d'équipement et d'aménagement (21 885 €) ont participé au financement à hauteur de 14,61% et une subvention versée par le Conseil Général (23 397 €), à hauteur de 15,62%.

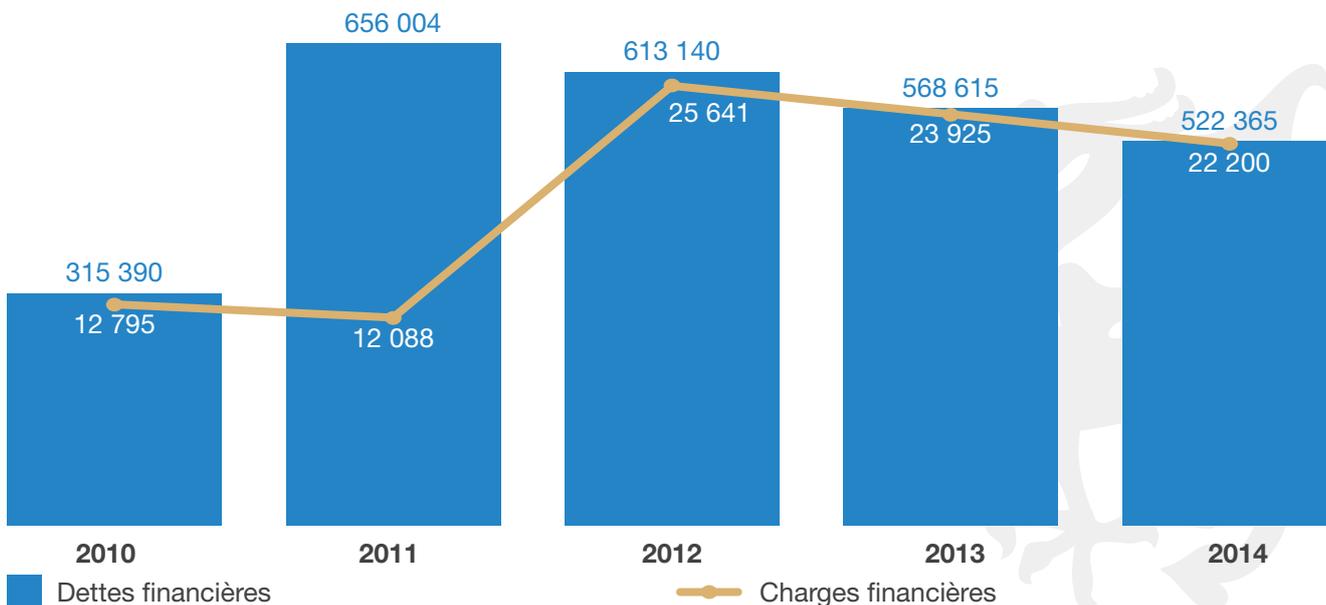
Pour boucler le financement de ses investissements, la commune a préféré réaliser un prélèvement sur son fonds de roulement (c'est à dire ses réserves) pour un montant de 57 205 € plutôt que de recourir à l'emprunt.

Le recours à cette source de financement doit s'effectuer avec prudence dans le sens où les réserves ont aussi un objectif d'assurer des besoins en trésorerie dégagés par le cycle d'exploitation de la collectivité.

■ L'endettement

L'encours de la dette a de nouveau diminué, passant de 568 615 € à 522 365 € (-8,14%) compte tenu du niveau modeste des investissements et de l'absence d'emprunts nouveaux souscrits.

Fin décembre 2014, la dette par habitant s'élève à 521 €, bien inférieure à celle de la moyenne nationale des communes de même strate démographique de 703 €.



CONCLUSION DE LA COMMISSION FINANCES

Les efforts budgétaires se sont poursuivis en 2015, avec le **gel des investissements** et une **maîtrise rigoureuse des charges**, pour faire face à la baisse constante des produits.

Ces efforts atteignent cependant leurs limites. Non seulement nous allons devoir **réinvestir** (cimetière, mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics...), mais de **nouvelles charges** arrivent (défense incendie devenant une compétence communale, suppression programmée des produits phytosanitaires dans les espaces publics...) alors que les charges actuelles deviennent incompressibles.

De plus, les **bouleversements au niveau intercommunal** modifient complètement les données. Ainsi, au 1^{er} janvier 2016, sur arrêté préfectoral du 23 juillet 2015, le **SIVOM de l'agglomération Pontoise a dû être absorbé, dans sa globalité, par la Communauté de Communes**. Mais sans aucun délai pour s'y préparer

et compte tenu des complexités administratives et budgétaires, il faudra bien une année pour mesurer complètement toutes les conséquences, et pouvoir ajuster au plus près la fiscalité intercommunale.

Au niveau communal, comme le souligne l'analyse du receveur municipal, nos marges de manœuvre sont très restreintes. Il nous faudra alors affiner au plus près nos dépenses et ajuster le plus finement possible notre fiscalité et les différents tarifs que nous pratiquons.

Aussi, nous travaillons à ce que l'on pourrait appeler un « **pacte citoyen** », dans lequel on associerait les Anthoinois à la défense de notre cadre de vie. On pourrait ainsi contenir nos charges en personnel technique, malgré le développement de notre commune. Il pourrait, par exemple, être demandé aux habitants d'entretenir (dés-herber...) les trottoirs ou bords de voirie à l'aplomb de leur propriété...

Ce pourrait être un moyen pour contenir notre fiscalité...

Domaine de la Régnière

Location de chalets et mobilhomes
Nombreuses activités : piscines, tennis, salle de sport...




Nous proposons la location de maison dans les arbres

Chemin des Eglantiers
38280 VILLETTE D'ANTHON
www.campings-franceloc.fr
Tél. 04 78 31 25 26
Fax : 04 72 02 46 26
regnieres@franceloc.fr



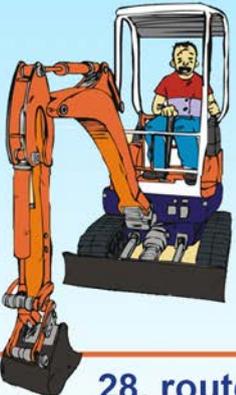
Ets JC GIRAUD

Votre chauffagiste depuis 1969

CHAUFFAGE TOUTES ENERGIES

**CLIMATISATION – PAC – BOIS
SALLE DE BAINS CLES EN MAINS**

Tél: 04 78 32 14 06
38230 PONT DE CHERLY



**Vincent
MULTISERVICE**

06 01 81 83 07

28, route de Lyon - 38280 Anthon

- Location mini-pelle à l'heure avec chauffeur
- Location matériels divers, tondeuses
- Dépannage à domicile, réparation, entretien, matériels de motoculture et tondeuses toutes marques

Liste Tarifs sur www.vincent-multiservice-38.com
Mail : contact@vincent-multiservice-38.com

L'équipe est composée de 10 bénévoles. Nous proposons un grand choix de livres, DVD et CD de musique ainsi que des magazines (Wakou, Wapiti, Science et Vie Junior pour les jeunes, Géo et L'Ami des jardins et de la Maison pour les adultes).

Les lecteurs peuvent emprunter **4 livres, 2 magazines, 2 DVD et 2 CD à chaque prêt pour une durée de 3 semaines.**

Nous achetons des nouveautés tous les ans et travaillons en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de l'Isère ce qui permet de proposer des livres récents.

Un ordinateur est également à votre disposition afin de consulter le fonds de la bibliothèque, et si vous désirez lire un livre que nous n'avons pas, nous avons la possibilité de le réserver auprès de la Bibliothèque Départementale.

Nous organisons également des animations. Cette année, nous avons accueilli une exposition sur le thème « Les machines volantes » retraçant la naissance de l'aviation.



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi de 16h30 à 17h30

Vendredi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 15h à 16h30

Samedi de 10h à 11h30

**L'ACCES A LA BIBLIOTHEQUE EST GRATUIT
POUR LES HABITANTS D'ANTHON**



Exposition BDI « Les machines volantes »



■ Les effectifs

Cette année scolaire 2015/2016, **les effectifs sont en hausse** avec 102 élèves (95 en 2014/2015) répartis en quatre classes :

- **Petite section/moyenne section/grande section** : 31 élèves. Madame Déborah OUDET (enseignante) et Madame Elisabeth FALCOZ (ATSEM).
- **Grande section/CP** : 26 élèves. Monsieur Pierre Giraud (Enseignant) et Madame Annick FONTANA (ATSEM).
- **CE1/CE2** : 22 élèves. Madame Cécile HAYS.
- **CM1/CM2** : 23 élèves. Madame Odile PERRISSIN et Madame FINOT le vendredi.

La hausse des effectifs se fait surtout ressentir en maternelle et il a été envisagé une demande d'ouverture de classe à la rentrée prochaine. Affaire à suivre...

Classe des PS/MS/GS

« Bonjour, nous sommes une classe de maternelle avec 31 élèves. Il y a des petits, des moyens et des grands. Notre maîtresse s'appelle Déborah. Elisabeth et Fanny nous aident. »



Classe des GS/CP

« Bonjour, nous sommes la classe de GS/CP. Nous sommes 13 Grande Section et 13 CP. Dans notre classe, nous avons des ceintures de comportement : blanche si on respecte les règles imprescriptibles (ne pas se battre, se moquer, insulter, abîmer le matériel, faire du bruit ou se balancer sur les chaises), puis jaune, orange, verte et bleue au fur et à mesure qu'on respecte les autres règles de la classe. Cette année, nous avons un nouveau tableau, et le Père Noël nous a amené un théâtre de marionnettes. »



Classe de CE1/CE2

« On est la classe de CE1/CE2. Nous sommes 22 élèves et une maîtresse qui s'appelle Cécile HAYS. Nous travaillons beaucoup pour apprendre énormément en conjugaison et en calcul, par exemple. Nous faisons de l'EPS (lutte, danse, course). Nous ferons plus tard course d'orientation et natation. Nous avons travaillé en arts visuels sur l'artiste Nanoug et son œuvre New Energie. Maintenant, nous travaillons sur Miro qui rêve d'animaux déformés. Merci d'avoir lu notre message. »



Classe de CM1/CM2

« Dans notre classe, nous sommes 23. Il y a 13 CM1 et 10 CM2, 12 filles et 11 garçons. Nous avons 2 maîtresses : une le lundi, mardi, mercredi et jeudi qui s'appelle Mme Odile PERRISSIN (la directrice) et une autre le vendredi, Mme Manon FINOT. »



LE PROJET D'ÉCOLE

Le projet d'école continue cette année selon les 4 axes fixés :

- **Actions axe 1** : Participation à des défis maths et amélioration de la fluidité de la lecture.
- **Actions axe 2** : Projet culturel et artistique avec thème sur les contes.
- **Actions axe 3** : Consolidation des pratiques de différenciation par une action commune à toutes les classes.
- **Actions axe 4** : Favorisation de la cohérence des règles de vie sur le temps scolaire et périscolaire.

■ Le périscolaire

Les TAP

La rentrée 2015 a été marquée par la mise en **application du PEDT** (Projet Educatif Territorial) avec les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) de 15h45 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Malgré les baisses de subventions de l'Etat et l'ajout de nouvelles compétences aux collectivités locales, la municipalité a maintenu la **gratuité des TAP**.

En conformité avec le PEDT, les TAP correspondent toujours à « **une garderie améliorée** » avec des activités de différentes natures : aide aux leçons, jeux calmes, repos et détente, jeux collectifs en extérieur, activités ponctuelles artistiques, culturelles, scientifiques et techniques accompagnées de diverses réalisations : objets pour Noël, cuisine...

Les TAP s'organisent selon trois groupes :

- Les CM avec Odile Perrissin axés surtout sur l'aide aux leçons.
- Classe de petite, moyenne et grande section de Déborah Oudet et Elisabeth Falcoz avec différentes activités.

- Un groupe CE, CP et grande section encadré par Pierre Giraud, Christelle Guillermier et Véronique Villani. Pour les CE, l'accent est mis sur l'aide aux leçons.

La garderie

La rentrée 2015 a été aussi marquée par l'ouverture de la garderie le mercredi matin de 7h45 à 9h. Les horaires des autres jours restent inchangés : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h45 à 8h20 et de 16h30 à 18h.

Le restaurant scolaire

Les effectifs sont en nette hausse cette année scolaire avec deux services assurés tous les jours par Annick Fontana, Christelle Guillermier, Marie-Annick Prapant et Véronique Villani.

Nous rappelons que la gestion des inscriptions au restaurant scolaire et à la garderie peut se réaliser grâce à un logiciel via le net (contacter le secrétariat de mairie pour obtenir les identifiants).

■ Le Conseil Municipal Enfants

Les élections ont eu lieu le 9 octobre 2015.

Il est composé de 5 élèves de CM1, 6 élèves de CM2 et 1 élève de 6^e :

- **CM1** : Enzo BATIT, Marouane BENAOUN, Cédric JEANJACQUOT, Lucie PIGA, Sathyne SOUBEYRAN
- **CM2** : Hugo AFONSO, Candice BERGER, Charlotte BON, Arno FRESNEDA, Amélie GAMARRA, Léo MANGINI
- **6^e** : Anthony SOUBEYRAN

Le Conseil Municipal Enfants a pour but a pour objectifs de représenter tous les enfants de la commune mais aussi d'inculquer les valeurs de respect des personnes, des biens et des institutions.

Il s'intègre donc bien dans l'axe 4 du projet d'école sur la vie scolaire avec la relation école-famille, communication et partenariat et c'est aussi la raison pour laquelle la municipalité remercie vivement Odile Perrissin, enseignante des CM et directrice, pour son investissement et son implication tout aussi bien dans le Conseil Municipal Enfants que dans diverses actions comme les cérémonies au monument aux morts.

Les enfants découvrent le rôle d'un conseiller municipal et surtout choisissent des projets réalisables en fonction de l'intérêt général et des différentes contraintes budgétaires. Cette année est marquée par la continuité du projet sur la sécurisation de la place où se situent les jeux.

Modification simplifiée du PLU / 15 octobre 2015

Pour tenir compte de nombreuses demandes, le 15 octobre 2015, **une modification simplifiée du PLU** a été adoptée en Conseil Municipal. Cette modification porte principalement sur :

- la possibilité de **réaliser un mur de clôture en limite séparative et en limite de certaines voiries** sous certaines conditions ;
- la possibilité de construction d'annexes sur plusieurs limites séparatives dans certaines zones du village.

Cependant il est nécessaire de se renseigner en mairie sur les conditions précises d'application en particulier dans le cas d'un lotissement qui obéit aussi à son propre règlement.

Déclaration de travaux

Il est utile de rappeler que toutes constructions de bâtiment, modifications de façade, créations d'annexe, de piscine ou de clôture nécessitent de **déposer en mairie, avant de commencer les travaux** et selon la nature du projet, **une déclaration préalable ou un permis de construire**. Une réalisation non conforme pouvant, en dernier recours, entraîner sa démolition.



Lotissement les 3 chênes / Revois

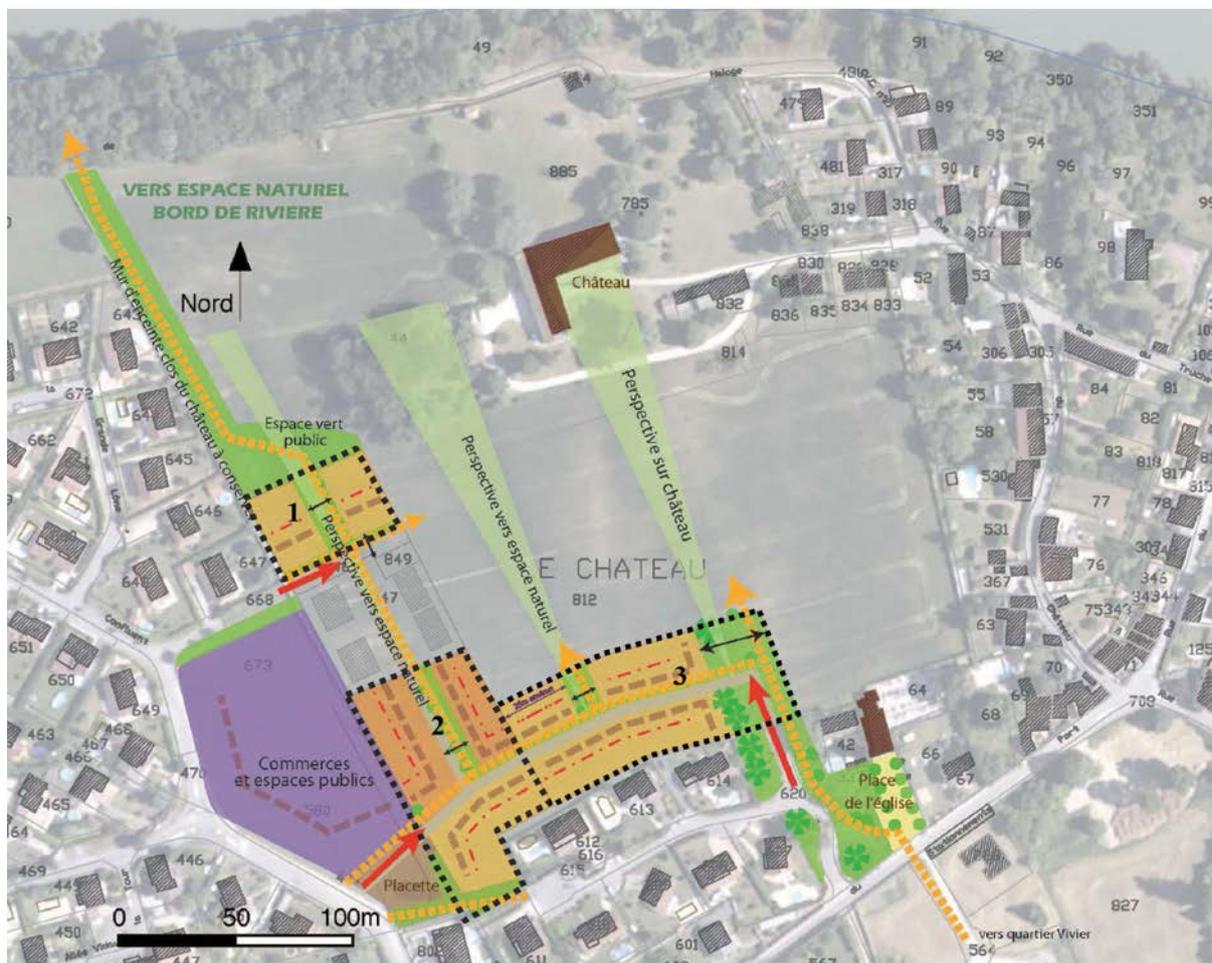
L'année 2016 devrait voir le début des travaux du **lotissement des « 3 Chênes »** débouchant chemin de Revois et situé à l'est du lotissement du même nom. Ce projet, comportant 10 lots dont la surface moyenne est de 700m², a été élaboré conformément à l'orientation d'aménagement définie par le PLU de la commune adopté au printemps 2014. Il doit voir à terme la réalisation de 10 maisons individuelles.



Esquisse d'implantation du lotissement des 3 Chênes

Une autre orientation d'aménagement est à l'étude

Sur le secteur du château, elle pourrait se concrétiser avec l'aménagement des îlots 1 et 2 fin 2016 ou en 2017.



Typologie bâti

- Habitat individuel groupé
- Habitat collectif ou intermédiaire R+1
- Commerces

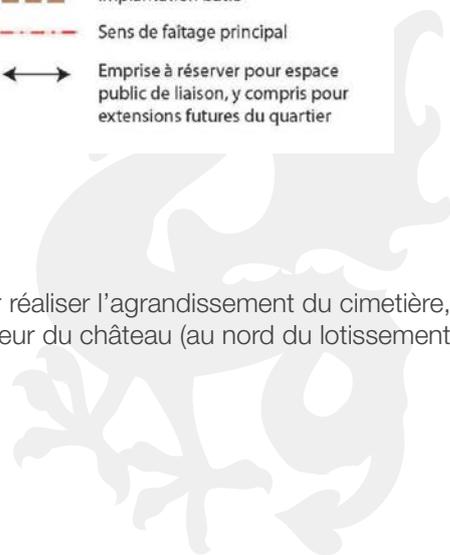
Principes d'aménagement

- Accès au nouveau quartier
- Desserte voirie
- Espace vert
- Plantation d'alignement
- Liaison piétonne
- Implantation bâtie
- Sens de faitage principal
- Emprise à réserver pour espace public de liaison, y compris pour extensions futures du quartier

Esquisse provisoire

Modification du PLU / 2016

Nous allons entamer en 2016 **une modification de notre PLU** pour pouvoir réaliser l'agrandissement du cimetière, et définir en même temps les orientations d'aménagement de l'îlot 3 du secteur du château (au nord du lotissement du vieux tilleul), en imposant un différé de construction de deux ans.



■ Agrandissement du cimetière

Prévu il y a une trentaine d'années Chemin de Revois, en face de l'usine Comète, l'**agrandissement du cimetière se fera finalement dans la continuité de l'existant, derrière l'église.**

Un emplacement réservé avait été inscrit au PLU pour envisager ce projet cohérent, répondant mieux aux problématiques actuelles.

La commune va donc faire l'acquisition d'un terrain d'environ 3000m², au nord de l'église et du cimetière existant, sur lequel seront prévues **une zone de stationnement, l'extension du cimetière, et une bande « tampon »** avec la propriété voisine, aménageable dans le futur si besoin...

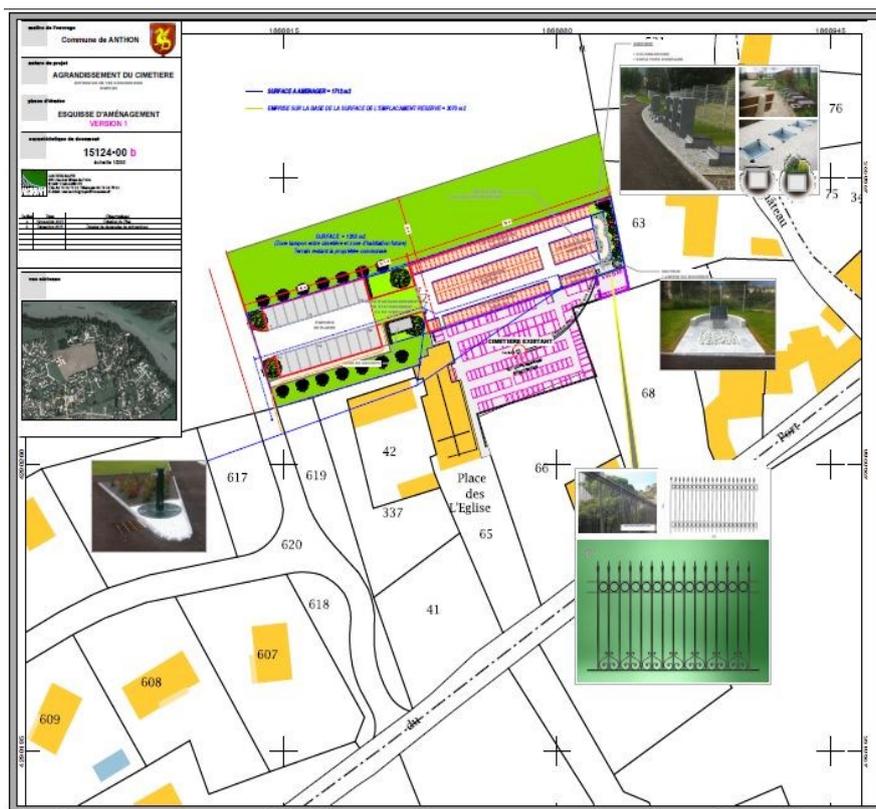
Les travaux seront réalisés en **deux phases**. L'extension proprement dite se fera rapidement, compte tenu du peu d'emplacements disponibles actuellement, alors que la zone de stationnement sera différée au moment de l'aménagement de l'îlot 3 du secteur du Château (au moins deux ans).

Nous tenons à remercier les consorts Willig-Giroud, propriétaires du terrain, qui ont rendu possible l'aboutissement de ce projet,

en précisant qu'ils abandonnent tout droit sur leur ancien terrain de Revois (on change de projet mais pas de propriétaire... Ils avaient, à l'époque, donné ce terrain agricole à la commune à la condition d'y réaliser un cimetière). Cet emplacement

devient donc un terrain communal à part entière, et la commune pourra en disposer pleinement pour des aménagements actuels et futurs.

Nous vous présentons ci-dessous une **esquisse provisoire** du projet d'agrandissement.



■ Nettoyage du terrain communal Chemin de Revois



Ce terrain, prévu initialement pour accueillir le nouveau cimetière de notre village, a été un peu délaissé ces dernières années. Il est devenu avec le temps notre **lieu de stockage communal** avec de la terre, des végétaux, des cailloux, etc.

La décision d'agrandir le cimetière existant à côté de l'église ayant été prise par le Conseil Municipal, la commission voirie a entrepris de donner un grand coup de nettoyage à cette parcelle. Arrachage d'une haie devenue énorme, nivelage du terrain et regroupement en un seul tas de la terre stockée. Cette opération nettoyage nous permettra de **maintenir ce terrain propre dans l'attente d'un projet futur pour la commune.**

■ Eclairage public : bye bye mercure, bonjour LED !

Depuis avril 2015, une directive européenne interdit la mise sur le marché des lampes à vapeur de mercure.

Ce type de lampe (très répandu) nous concerne car les secteurs les plus anciens de notre éclairage public en sont encore équipés. Actuellement, notre prestataire chargé de l'entretien, la société BABOLAT, parvient encore à remplacer les ampoules défectueuses en utilisant les stocks disponibles qui sont autorisés à la vente, mais qui ne pourront plus être réapprovisionnés.

Après ce bilan de situation, nous avons pris la décision de contacter le SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère) pour faire réaliser un diagnostic du réseau communal d'éclairage, et étudier la possibilité de l'utilisation de la technologie LED en remplacement des lampes mercure. À la suite de cela, nous allons constituer un dossier de demande de subvention, puis entreprendre des travaux de remplacement de toutes nos ampoules mercure sur la commune.



Lampe à vapeur de mercure (en haut) et LED (en bas).



■ N'oubliez pas de rentrer vos poubelles

Pour rappel, il est demandé à tous les riverains de rentrer à l'intérieur de leur propriété leurs bacs à ordures ménagères et tri sélectif après le passage du camion de collecte.

Il est rappelé que ceci est une obligation règlementaire pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

De plus, par respect du bien commun, il faut reconnaître que la présence de poubelles sur les trottoirs ou la voirie n'est pas des plus agréables à voir et peut occasionner une gêne pour le voisinage ainsi que pour les piétons.

Merci à tous pour votre coopération.



ROC-ECLERC
Parce que la vie est déjà assez chère !

• VOS AGENCES PRÈS DE CHEZ VOUS •

Meximieux

26 rue de Lyon

Villette d'Anthon

113 avenue des cèdres

Opéré par les pompes funèbres Art'Bury

04 74 38 72 87

Permanence 24h/24 - 7j/7 - Devis gratuit

- Pompes funèbres • Marbrerie • Contrat obsèques
- Rapatriement corps étranger • Transports toutes distances
- Accès toutes chambres funéraires

SAS ART'BURY au capital de 5000 euros - 26 rue de Lyon, 01800 Meximieux - N°hab Meximieux 8116-86-492 - N°Orias en cours - N°hab Villette en cours
Sociétés indépendantes membres du réseau ROC-ECLERC - Crédit photo Masterfile.

■ Stop aux dégradations de notre environnement !

Ce type de scène ne devrait plus faire partie de notre quotidien avec l'implantation de déchetteries dans notre secteur.

Pourtant nous constatons que les décharges sauvages se multiplient, et dégradent nos campagnes et nos forêts.

Nous rappelons que ces dépôts sauvages coûtent cher à la commune, et que jeter vos déchets dans la nature est passible d'amende pénale.



■ Opération élagage

Vous avez peut-être croisé sur nos chemins le tracteur avec élagueuse de la société Merle Père et Fils.

Cette société a été retenue pour effectuer courant novembre une opération d'élagage sur la commune, du stade de foot (photo) aux chemins

de terre en passant par le bois des Franchises.

Il était devenu urgent de faire élaguer certaines zones où la végétation était devenue trop envahissante, voici chose faite.

Nous remercions M. Merle fils pour le travail effectué.



■ Fleurissement du village

Malgré les contraintes budgétaires, nous voulons maintenir notre effort pour le fleurissement de notre commune.

Notre technicien, Marc Mazet, en charge des espaces verts, organise tout au long de l'année en fonction des saisons le fleurissement en partenariat avec la pépinière Raphaël de Colombier-Saugnieu.

Cela commence par les géraniums sur la

façade de la mairie qui sont préparés dès la fin d'hiver dans les serres de la pépinière pour nous arriver magnifiques au printemps, puis les différents plants que Marc essaie de varier chaque année pour les massifs, les jardinières ainsi que la fontaine rue du port.

Ce travail est important, car il donne à notre village un petit air de jardin fleuri plutôt sympathique durant toute la période estivale.





stylpub.chavanoz@wanadoo.fr

Marquage publicitaire

www.styl-pub.fr

3 route de Belmont - 38230 Chavanoz

04 78 32 39 88



Livraisons possibles de 7h30 à 19h

Fioul domestique - Gasoil - GNR Suisse - Lubrifiants

Possibilité de règlement en plusieurs fois* -
à frais réduits

Vous trouvez toute l'année au **DETAIL** :

- ✓ Fioul domestique
- ✓ **ECOPOLAIRE** (GNR Suisse)



27, route du Plan du Mont
38630 CORBELIN

Tél. 04 74 88 91 10

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

* sous réserve d'acceptation du dossier



ONIN

Charpente - Couverture - Zinguerie
Ossature bois - Surélévation

Tél. 04 78 31 12 62
Fax 04 72 02 22 90



9 chemin de l'Atelier
69330 JONS

Poney Passion Plaisir Pour Tous



Cours d'équitation - Voltige - Baby Poney
- Cours privé - Balades à main
- Initiation éthologie - Pension au pré
Ouvert au public handicapé

545 chemin du château
38460 Optevoz

Plus d'infos sur notre site internet
06 87 48 28 27

senez.veronique@alicedsl.fr

www.poneypassionplaisir.ffe.com

H. SAUZET TP

Terrassement - Travaux publics

VRD - Piscines - Cours - Puits perdus - Enrochement
Location d'engins avec chauffeur
Particuliers et professionnels

6, Rue des Aulnes - 38280 VILLETTE D'ANTHON
Port. 06 12 64 09 31 - Fax 04 72 02 24 84 - E-mail : sauzet.herve@wanadoo.fr

RAY

ASSAINISSEMENT

Vidange fosses septiques • Toutes eaux • Bac à graisse
Débouchage et curage canalisations égouts
Inspection vidéo de canalisation



INTERVENTION EN URGENCE

7/7j

07 71 60 66 23

RAY ASSAINISSEMENT (38)
38230 CHARVIEU CHAVAGNEUX
04 78 32 12 88

RAY ASSAINISSEMENT (01)
01500 VAUX EN BUGÉY
04 74 35 71 64



Boulangerie Pâtisserie

Chocolaterie

Pains au levain
Viennoiseries au beurre
Pâtisseries
Chocolats
Sandwiches
Produits Traiteur

Daniel GENIN
5, place de l'église 38460 Crémieu
04 74 90 98 22



Travaux Publics et Particuliers

ADDITION D'EAU
ASSAINISSEMENT - TERRASSEMENT

04 78 31 42 07

15, Rue Jean Jaurès
69330 MEYZIEU

MEMBRES DU C.C.A.S.

Président : Bruno Bon

Responsable commission : Hervé Le Grand

Conseillers : Laurence Gotti, Pâquerette Dessaix Jolivet, Agnès Molinari

Représentants extérieurs : Marie Thérèse Radix, Christiane Masson, Karine Mourier, Gérard Lombard

■ Fête des 65 printemps

Un après-midi festif était organisé le dimanche 25 octobre par le CCAS animé par Magic-Alliance entre tours de magies et chansons avec la participation des gens présents dans la salle.

Une collation était proposée à la fin de l'après-midi pour la cinquantaine de personnes présentes.



■ Le C.C.A.S propose différents services

- **Le portage de repas à domicile :** proposé aux personnes âgées ou en cas de maladie. Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie.
- **La téléalarme :** pour les personnes âgées, vivant seules, les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, il est possible de bénéficier du service de téléalarme. Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie.



■ Commission Vie Associative

- Responsable commission : Hervé Le Grand
- Membres : Laurence Gotti, Jean-Paul Guitton, Michel Brivet, Agnès Molinari, Anne Gallia.

La commission vie associative soutient les différentes associations de la commune en leur attribuant des subventions et en mettant à disposition des locaux communaux.

Les diverses associations de la commune recherchent des bénévoles pour continuer à animer le village.

Les associations collaborent également avec les bénévoles et la commission associative pour organiser deux dates dans l'année qui sont devenues incontournables : le téléthon début décembre et le feu d'artifice et bal le 13 juillet.

La soirée du Téléthon organisée le 5

décembre à la salle des fêtes Emile Blasquez a réuni plus de 130 personnes et permis de récolter plus de 1 600€ reversé à l'AFM Téléthon.

Le feu d'artifice du 13 juillet 2015 s'est très bien déroulé, le beau temps était présent et beaucoup de personnes ont fait le déplacement pour assister au feu et au bal.

Nous pouvons remercier tous les bénévoles et associations présentes pour l'organisation de la soirée.

Le relais de Anthon est l'un des sept relais qui composent la paroisse Sainte-Blandine. Une équipe de sept bénévoles le constitue. Les rôles de notre relais sont multiples, en outre :

- Assurer les besoins locaux pour ce qui est des célébrations mensuelles qui se déroulent à l'église tous les premiers samedis du mois, à 18 heures
- Les préparations aux mariages, aux baptêmes
- La visite aux malades
- L'accueil des familles en deuil
- Le cas échéant, la catéchèse des enfants

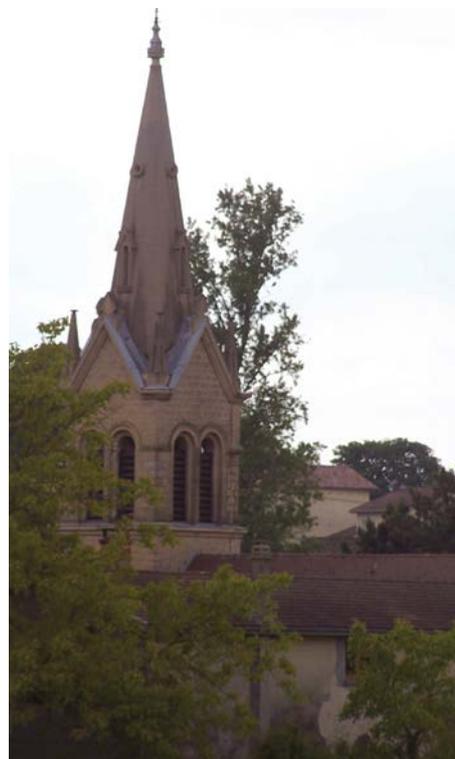
Les célébrations ont lieu tous les premiers samedis du mois.

Pour tous ceux qui le souhaitent, **l'église est ouverte tous les vendredis matin à 10 heures.**

La paroisse Sainte-Blandine compte 2 prêtres : le Père Ernest ainsi que le Père Joseph Nguyen. Ce duo est complété par notre diacre, en la personne de Patrick Gauthier.

2016 marque l'entrée dans l'année de l'Appel et de la Miséricorde. De multiples actions ont lieu. La paroisse se tient à votre disposition, si vous souhaitez obtenir des détails.

Des informations relatives aux événements de la paroisse et plus largement du diocèse sont affichées à l'église dans le panneau prévu à cet effet. Dans le cas d'une demande spécifique, vous y trouverez également les noms des personnes référentes.



A D E N I

■ Une première bataille gagnée contre Saint-Louis Energies. Le combat continue !

Après une année de combat acharné, l'ADENI se félicite d'avoir obtenu le retrait du projet d'Usine de Méthanisation initié par la SAS Saint Louis Energies. Pour autant, à l'issue de cette première victoire, l'Association reste plus que jamais sur le qui-vive.

Non aux odeurs nauséabondes des 2 plateformes de compostage de la ferme Saint-Louis. En ce début d'année 2016, L'ADENI apprécie que la Communauté de Communes prenne le relais de l'action de dépôts de plaintes qu'elle a initiée avec succès dès septembre 2015. Elle applaudit la mise en place d'un numéro vert gratuit (0 800 746 951) pour faciliter l'enregistrement des plaintes des habitants d'Anthon et des communes avoisinantes. L'ADENI restera très

active, aux cotés de nos élus, pour faire stopper les nuisances intolérables causées par ces poubelles géantes.

Pas de passage en force d'un projet n°2 d'Usine de Méthanisation à Anthon. Saint-Louis Energies vient d'annoncer, par voie de presse, le dépôt d'un nouveau projet de Méthanisation alors qu'aucune concertation, ni présentation préalables n'aient été organisées avec les habitants et les élus d'Anthon. Cette situation est totalement inacceptable dans la mesure où ce nouveau dossier projette plus de 40% d'intrants non agricoles. L'ADENI entend donc s'opposer à tout projet non conforme à l'intérêt général et qui ne se conformerait pas strictement à la législation en vigueur.

Le combat de l'ADENI continue

A PROPOS

Fondée en 2014, l'Association de Défense Environnementale du Nord-Isère a pour finalité d'alerter les parties prenantes politiques, économiques et écologiques ainsi que le grand-public sur les projets et réalisations industrielles potentiellement préjudiciables à l'environnement.

avec force et détermination.

Nous remercions chaleureusement les 200 membres de l'Association pour leur soutien indéfectible. Afin de poursuivre le combat, l'ADENI a besoin d'argent. Aussi, chers adhérents, merci de nous faire parvenir dans les meilleurs délais vos cotisations (formulaire adhésion 2016 accessible sur adeni.fr) et par avance nous souhaitons la bienvenue à toutes celles et ceux qui rejoindront prochainement notre association.

■ Les fêtes de fin d'année

Tous les membres de l'amicale vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le 19 décembre, l'amicale a assuré comme chaque année la distribution dans tout le village de **74 colis gourmands** (foie gras, chocolats, vin...) pour les fêtes de fin d'année aux personnes ayant plus de 70 ans.

Avec l'arrivée de nouveaux membres au sein de l'amicale et après plusieurs réunions, nous avons décidé de proposer aux habitants de la commune de partager ensemble **le réveillon du jour de l'an**.

Les membres ainsi que leurs conjoints ont donc pris en main la décoration de la salle Emile BLASQUEZ sur le **thème FLUO**

Ce passage en 2016 a réuni 130 convives de tous âges confondus, c'est donc un franc succès pour l'amicale pour une reprise après 2 ans d'absence.

Nous tenions aussi à remercier la Mairie qui a mis la salle à disposition plusieurs jours afin de pouvoir la préparer et la décorer au mieux.

■ Tournoi de Ping Pong



Le 13 mars, nous vous proposons un **tournoi de Ping Pong** adultes et enfants sur la journée à la salle des fêtes ouvert à tous (y compris les non-licenciés). N'hésitez pas à venir vous défier en famille !

Vous trouverez sur place buvette et restauration rapide.

amicalement votre,
Bruno Trutta



Au vue du succès de la soirée, nous pensons renouveler cette manifestation l'année prochaine ! Nous avons besoin de vous ! Veuillez dès à présent le noter dans vos agendas !

■ La fête du printemps

Autre événement à ne surtout pas manquer sur Anthon le 18 mars, rendez vous incontournable : **La Fête du Printemps** avec un concert assuré par « **les Voix de Anthon** », section présidée par GIGI.

Venez nombreux en famille passer une soirée agréable en musique, pensez à réviser vos classiques !!

Dans le prochain bulletin municipal, nous vous informerons du déroulement de la fête du village, c'est pourquoi nous recrutons dès à présent dans la convivialité toutes personnes voulant participer à cette journée.



RAPPEL DES DISPARITIONS DE L'ANNÉE 2015

M. CHARLES LAUSTCH

Vice Président des Anciens Combattants d'Anthon de 1986 à 1997 et trésorier de 1997 à 2003.



Commemoration du 8 mai 2015

■ Les faits marquants de l'année 2015

Assemblée Générale

Le 24 janvier 2015, où un nouveau bureau a été créé, suivi d'un repas et de la galette des rois.

Commemorations

- **19 mars 1962 (cessez le feu en Algérie)** : nous avons participé aux cérémonies des monuments aux morts de Tignieu, Chavanoz, Anthon et Charvieu en représentant le drapeau d'Anthon.



Commemoration du 19 mars 2015

- **8 mai 1945** : cérémonie aux monuments aux morts de Chavanoz et d'Anthon.
- **11 novembre 1918** : a été célébrée aux monuments aux morts de Chavanoz et d'Anthon la mémoire des anciens poilus morts pour la France. Présentation des drapeaux en présence de nos maires respectifs ainsi que des conseillers municipaux. Les enfants des écoles étaient aussi présents avec leurs directrices à ces deux manifestations. Ils ont pris la parole à tour de rôle, c'était très émouvant.

Samedi 26 novembre 2015

Vente de boudins, sabodets, saucissons pour la 2^e année à Anthon avec les Anciens Combattants de Chavanoz. Ce fut une belle réussite et une bonne journée.

Assemblée Générale

Le 23 janvier 2016, où le bureau a été reconduit.



C OMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Lors de la commémoration du 11 novembre, les élèves de CM1/CM2 de l'école Albert Ober nous ont fait l'honneur d'écrire et de lire le poème suivant :

Amélie

On pourrait encore les entendre
C'était il y a 100 ans...
Des villages ont été détruits par les bombardements.
Certains ont même disparu
Sous les tirs d'obus.
Les soldats dormaient dans les tranchées.
Quand ils voulaient rejoindre leur femme, leurs enfants,
Ils étaient tués,
Pas de sentiment !
Mais maintenant la paix règne et cela ne doit plus arriver !
C'est pourquoi, nous les enfants, nous venons commémorer.

Lou

On pourrait encore les entendre
C'était il y a 100 ans...
C'était la première guerre mondiale
C'était plutôt bestial !
Pendant ces 4 ans, plus de 10 millions de morts !
Des milliers d'animaux ont connu le même sort.
Tout le monde espère qu'il n'y aura plus de guerre
Et pourtant il y en a encore sur notre Terre.
On ne veut plus jamais ça !

Ianja

On pourrait encore les entendre
C'était il y a 100 ans...
La France a été très touchée par la guerre.
Beaucoup sont morts durant cette misère.
Beaucoup n'ont pas survécu aux bombardements.
Si l'on voulait s'enfuir on se faisait même fusiller par son propre camp !
Nous espérons que cela ne recommencera jamais !

Léo

On pourrait encore les entendre
C'était il y a 100 ans...
Les soldats écrivaient des courriers depuis les tranchées,
Courbés sous les obus,
De bleu ou de rouge vêtus.
Chiens et chevaux ne pouvaient plus avancer.
La guerre ne faisait pas de quartier !
Heureusement, aujourd'hui
Le cauchemar est fini !

Arnaud

On pourrait encore les entendre
C'était il y a 100 ans...
On a envoyé des poneys, des chiens et des chevaux
Pour aider les soldats au combat.

Tous vivaient dans des conditions difficiles au milieu des rats.
Et tout ça pour quoi ? Je ne trouve pas les mots.
Il ne faut pas oublier.

Emilie

On pourrait encore les entendre
C'était il y a 100 ans...
Aux soldats qui ont combattu, je rends hommage.
Il en fallait du courage !
Ils vivaient l'enfer, dans la boue des tranchées.
Aujourd'hui devant le monument aux morts
Je me souviens de vous les poilus.
C'est à nous maintenant qui ne vous avons pas connus
De protéger la paix comme un trésor.

Anthony

On pourrait encore les entendre
C'était il y a 100 ans...
Ils avaient peur de mourir
Et dormaient, frigorifiés dans la boue.
Le monde était devenu fou.
Ils étaient obligés d'aller au combat.
C'était de pauvres soldats.
On espère que cela ne se reproduira plus.
C'est pourquoi nous sommes venus.

Anais

On pourrait encore les entendre
C'était il y a 100 ans...
C'était les poilus.
Ils ont disparu.
C'étaient des papas, des frères,



C OMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Morts à la guerre.
Il y avait trop de souffrance
Il ne faut pas que ça recommence.
Préserveons la paix à tout jamais !

Sathyne

On pourrait encore les entendre
C'était il y a 100 ans...
Ils sont partis protéger notre pays.
Ils risquaient leur vie.
Et beaucoup n'ont jamais revu leur famille et leurs enfants.
Je profite de ce moment
Pour parler de paix
Pour que les enfants de la Terre
Ne connaissent pas la guerre !

Charlotte

On pourrait encore les entendre
C'était il y a 100 ans...
Pourquoi avoir fait ça ?
Briser des cœurs et des vies !
Je suis là aujourd'hui pour me souvenir de ces soldats
Qui sont morts pour la patrie.
Je suis là pour affirmer
Que je veux vivre sans danger.
Je suis là pour parler de paix

Cédric

On pourrait encore les entendre
C'était il y a 100 ans...
Les soldats combattaient dans les tranchées.
On les appelait les poilus.
Ils étaient abattus
Et rêvaient de liberté.
C'était quatre années de douleur,
C'était quatre années de peur.

Lucie

On pourrait encore les entendre
C'était il y a 100 ans...
Une guerre horrible a fait plus de 10 millions de morts.
Pauvres soldats, pauvres gens !
Quel triste sort !
Le 11 novembre 1918, heureusement,
L'armistice a été signé
L'Allemagne a capitulé.
Si je suis là aujourd'hui, c'est pour ne pas oublier

Arno

On pourrait encore les entendre
C'était il y a 100 ans...
Quand l'Allemagne a capitulé,
Les tranchées se sont vidées,

La municipalité tient à présenter ses plus sincères remerciements aux élèves de CM1/CM2 ainsi qu'à leur institutrice Mme Perrissin pour leur implication envers ce devoir de mémoire. Le travail de qualité réalisé par les élèves lors de chaque cérémonie est apprécié de tous et illustre parfaitement l'essence même de ce devoir : la transmission.

Et puis le danger s'est écarté.
La joie a éclaté.
C'était la fête, on a crié !
Et pourtant, plus tard, on a recommencé ...
Je ne veux pas oublier !

Manon

On pourrait encore les entendre
C'était il y a 100 ans...
Je pense aux soldats dans les tranchées.
Beaucoup ne voulaient pas tuer.
Beaucoup voulaient retrouver leur famille qui leur manquait.
Aujourd'hui, je veux me souvenir.
Les guerres, je veux les interdire.
Pour tout le monde, je veux la paix.

Candice

On pourrait encore les entendre
C'était il y a 100 ans...
C'était pour des territoires et de l'argent,
Et ça a duré un bon moment.
La guerre c'est triste et inadmissible !
La guerre c'est effrayant et terrible !
Aujourd'hui, en France, il n'y a plus de conflit.
Le temps des souffrances est fini.
Et maintenant, il faut se rappeler
Pour ne pas recommencer.

Hugo

On pourrait encore les entendre
C'était il y a 100 ans...
Les canons retentissaient.
La paix revenait.
Plus de bombardements !
Plus de tourments !
Les soldats sortaient des tranchées.
L'armistice était signé.
Il ne faut pas oublier.

Lalie

On pourrait encore les entendre
C'était il y a 100 ans...
Combien de vies gâchées ?
Combien de cœurs brisés ?
Je ne peux même pas les compter !
Je ne veux pas l'accepter !
Je ne veux plus de guerre
Sur notre pauvre Terre !

■ Association Intercommunale de Chasse Agréée

Depuis le 1^{er} août 2015, les **ACCA d'Anthon et de Chavanoz ont fusionné** volontairement.

Les territoires de chasse sont communs aux deux communes et les chasseurs peuvent chasser sur l'ensemble du nouveau territoire. Une cartographie du territoire a été remise à chaque membre de l'association. Un nouveau bureau s'est constitué (voir ci-contre).

Les gardes assermentés sont Messieurs Philippe Epitalbra, Pascal Grousseau, Masia, Gilbert Panno, Noël Prioux.

Les personnes qui seraient intéressées pour intégrer l'AICA devront se renseigner auprès du président.

Toute personne habitant les communes d'Anthon ou de Chavanoz peut sur demande chasser, après s'être acquitté de la cotisation auprès de l'association et être en possession du permis de chasse validé.

La surface chassable est de 750 ha.

Vous pouvez voir tout le petit gibier de plaine, ainsi que le gibier d'eau sur le Rhône et le grand gibier (chevreuils, sangliers, daims...).

À ce jour, l'association se compose de 60 adhérent(e)s.

Le jour de chasse du grand gibier, l'association pose des panneaux à l'entrée des chemins, ceci pour informer les amoureux de la nature de l'endroit où se déroule la chasse.

le président,

Jaquy Buatois

COMPOSITION DU BUREAU

- **Président** : Jaquy Buatois
5 impasse Dauphinoise
38230 Chavanoz
06 81 03 65 61
- **Vice-Président** : André Bon
14 rue du Regard Doux
38230 Tignieu-Jamezieu
06 03 21 44 64
- **Secrétaire** : Gérard Roche
10 rue des Aulmes
38280 Vilette d'Anthon
06 29 99 85 66
- **Secrétaire Adjoint** : Gilles Varnet
46A rue de l'Égalité
69330 Pusignan
06 50 36 89 40
- **Trésorier** : Olivier Garcia
8 impasse des Airelles
38230 Charvieu-Chavagneux
Port: 06 63 92 40 19
- **Trésorier Adjoint** : Gérard Trouba
boulevard des Collèges
38230 Pont de Cheruy



F OOTBALL CLUB ANTHON

P our cette moitié de saison l'équipe seniors du FC Anthon se porte bien et pointe à la quatrième place au classement de son championnat.

Bien que les jeunes de la commune soient l'avenir de notre club, nous pouvons encore une fois déplorer leur départ pour des clubs voisins.

Une vente de calendriers a été faite, nous remercions toutes les personnes qui ont très gentiment accueilli la personne qui s'est chargée

de la vente.

Nos manifestations pour 2016 :

- Assemblée générale le 20 mai
- Fête de la musique le 18 juin
- Tournoi de foot le 2 juillet
- Concours de pétanque le 10 septembre

Les joueurs et les dirigeants du FC Anthon vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



L ES P OTES D' A NTAN

MEMBRES BUREAU

Président : Patrice D'ATTOMA
Secrétaire : Franck LAVERGNE
Trésorier : Patrick MANGINI

Nous avons créé cette association dans le but d'animer le village par l'organisation de sorties vélo, moto, pédestres, repas etc.

Pour plus de renseignements : e-mail : lespotesdantan@yahoo.fr ou contacter les membres du bureau.



AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE
Tél. 04 78 30 18 51
38280 VILLETTE D'ANTHON

Garage Garcia
Carrosserie
Entretien et réparation toutes marques
Mécanique • Peinture • Dépannage

ZI 14 rue des Rubis - 38280 Villette d'Anthon
Tel. 04 78 31 17 13 - Fax 04 72 02 25 11
E-mail : garagegarcia@live.fr

Be digital **ROUX**
"je suis group"

IMAGE SON MULTIMÉDIA MÉNAGER
- SAV - 04 74 80 38 62

TV - Hifi - Vidéo - Electroménager
Multimédias - Meubles - Literies - Salons
Cuisines sur mesure avec décoration conseil

59 Route de Crémieu - 38230 TIGNIEU
Tél. 04 72 02 90 04
contact : pperrat@sas-rouxfr
www.entreprisesroux.com

L'équipe du Sou est heureuse de vous présenter en ce début d'année 2016 tous ses vœux de joie, de bonheur et de santé pour vos familles et vos proches.

Voici les évènements organisés en 2015 :

- Vente de chocolats de Noël
- Vente de sapins
- Vente de saucissons
- Vente de Fleurs
- Chasse aux œufs
- Mini Disco Halloween
- Réalisation d'un livret de sponsors
- Kermesse « l'Afrique »

Qui nous ont permis de reverser des sommes importantes à l'école pour l'achat de matériel, mais aussi le financement du projet pédagogique sur le thème de l'Afrique.

Nous espérons faire aussi bien en 2016 car nous participons pour moitié à la classe verte des CM1-CM2 et souhaitons équiper les classes de tableaux numériques.

Notre motivation est le bonheur que nous pouvons procurer aux enfants, leurs rires à l'arbre de Noël, leur émerveillement lors de la Kermesse, leurs yeux qui brillent à la chasse aux œufs, leurs épanouissements tout au long de

CETTE ANNEE LE SOU FÊTE SES 20 ANS !

L'occasion pour nous de dire merci à toutes les personnes qui l'ont fait vivre durant ces 2 décennies, les membres du bureau, les membres actifs, les élus, les enseignants mais surtout les enfants !

l'année grâce aux financements de matériel pour l'école.

Les années passent et nous constatons avec regret que les parents s'investissent de moins en moins dans la vie de l'association. Or, nous avons grandement besoin de parents bénévoles pour animer les différents manifestations. Rejoignez-nous !

Prochaines manifestations en 2016 :

- Carnaval : 2 mars
- Chasse aux œufs : 25 mars
- Marché aux fleurs : 14 mai
- Kermesse : 24 juin
- Assemblée générale : 5 octobre
- Halloween : 29 octobre
- Bourse aux jouets : 20 novembre

vembre

- Vente de sapins : 10 décembre
- Arbre de Noël : 16 décembre

Composition du bureau :

- Présidente : D'ATTOMA Virginie
- Trésorière : MADRIGRANO Nathalie
- Trésorière adjointe : DOMINGUES Katia
- Secrétaire : DECRET Sarah
- Secrétaire adjointe : PLESSIER Floriane

Comment nous contacter :

- Par mail : souanthon@yahoo.fr
- Par téléphone : 06 22 38 02 57
- Par courrier : Sou des écoles Montée de la barre 38280 Anthon



L'association Les Bouchons de l'Espoir existe depuis bien longtemps ! À l'origine, des personnes ont suivi l'appel de Jean-Marie Bigard. Elles n'étaient qu'un groupe de bénévoles autonome et non structuré rattaché à une association, il n'y avait pas de membre localement mais juste un responsable régional (Dominique Juin, déjà).

Certains membres se sont dissociés du mouvement pour avoir leurs propres initiatives locales et trouver leur autonomie !

Sur notre commune, deux points de récolte : la supérette et l'école primaire Albert Ober.

Le voyage au pays de la transformation des bouchons



Tout commence quand les camions déversent leur chargement de bouchons à l'usine.

Etape 1 : le dé-chiqueteur

Le godet rempli de bouchons alimente le déchiqueteur placé à l'extérieur de l'usine. Les sacs en plastique sont ainsi détruits en lambeaux.



Etape 2 : le lavage

Les bouchons passent du déchiqueteur au bac de lavage. Cette étape permet d'éliminer les corps « cou-lants » (métal, pierre, etc.) sans quoi le broyeur (étape 4) serait endom-magé.

Etape 3 : l'essorage

Après le lavage, les bouchons passent dans l'essoreuse pour élimi-ner l'eau.



Etape 4 : le broyage

Les bouchons sont broyés à raison de 800Kg à l'heure. Ils prennent la forme de paillettes de 10mm maximum. Elles sont dépoussiérées et mises en big bag.

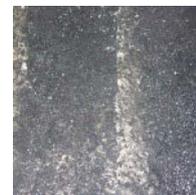


Etape 5 : la formulation

Les différents ingrédients sont mélan-gés dans un silo suivant une recette. À partir de cette recette, le granulé final sera produit avec certaines ca-ractéristiques.

Etape 6 : l'extrusion

Les broyés entrent dans l'extrudeuse. Ils vont être fon-dus à 200°C en une pâte qui passe ensuite dans un filtre de 240 microns. Les granulés sortent coupés, et refroidis par l'eau.



Etape 7 : le calibrage

Les granulés sont calibrés, ils passent au travers d'un tamis vi-brant afin d'assurer une taille ho-mogène.



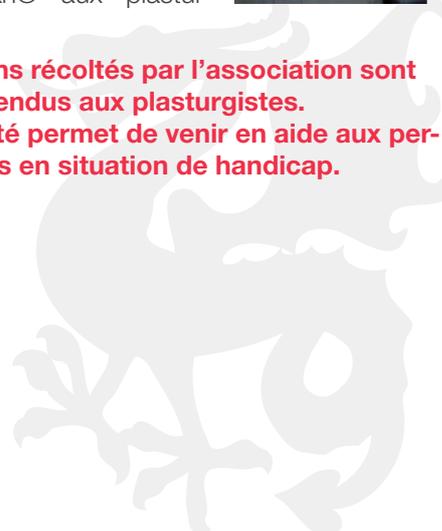
Etape 8 : la conditionnement

Les granulés sont conditionnés (ici en big bags), ou en octabin (en carton) ou en sacs de 25kg. Puis chaque big bag est pesé, environ 500kg par big bag.



Les granulés sont vendus sous la marque Ecogran® aux plastur-gistes.

Les bouchons récoltés par l'association sont revendus aux plasturgistes. L'argent récolté permet de venir en aide aux per-sonnes en situation de handicap.



VOUS POUVEZ SOUMETTRE UN PROJET A L'ASSOCIATION

Vous êtes sur le Nord Isère ? Vous avez dans votre entourage une personne handicapée, ou des amis qui ont un enfant handicapé ? Vous souhaitez nous soumettre un projet d'aménagement, d'achat de matériel, une aide ou une action ponctuelle ?

Vous pouvez vous adresser au délégué local de l'association « Les Bouchons de l'Espoir »
Mme Marie-Thérèse RADIX au 07 51 65 82 04 ou auprès du CCAS d'Anthon (secrétariat de mairie).

■ Sur Anthon, deux projets ont vu le jour



En octobre 2014, un geste de solidarité avec les Bouchons de l'espoir

Les bénévoles des Bouchons de l'espoir ont rendu visite à Bernadette et Charles Bon. En présence de Marie-Thérèse Radix, membre du CCAS et collectrice de l'association, le président Dominique Juin a remis à Bernadette un chèque de 3 700€. Cette somme est destinée au financement de l'aménagement de la salle de bains, des toilettes et sanitaires au domicile familial.

(photo et texte extraits d'un article du Dauphiné Libéré du 28/10/2014)

Plus récemment, en novembre 2015

700€ remis à la famille Salamand pour prendre en charge l'achat d'un bureau adapté pour Hugo, élève à l'école Albert Ober. La commune par l'intermédiaire du CCAS a pu compléter le financement. Une cérémonie s'est déroulée à l'occasion d'une réception du matériel réunissant la famille Salamand, les bénévoles de l'association « Les Bouchons de l'Espoir », les élèves, l'équipe enseignante et les représentants de la municipalité.



C ALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016

Date	Animation	Associations	Lieu
15 janvier 2016	Voeux du Maire	Municipalité	Salle des fêtes
16 janvier 2016	Vente de diots	FC Anthon	Devant Salle des fêtes
23 janvier 2016	AG + Tirage des rois	Anciens combattants	Salle des fêtes
7 février 2016	Vente de diots	AICA	Parking Salle des fêtes
2 mars 2016	Carnaval	Sou des écoles	Salle des fêtes
5 mars 2016	Concours de Coinche	AICA	Salle des fêtes
13 mars 2016	Tournoi tennis de table	Amicale d'Anthon	Salle des fêtes
18 mars 2016	Bal du Printemps	Amicale d'Anthon	Salle des fêtes
19 mars 2016	Cérémonie	Anciens combattants	Monument aux Morts
25 mars 2016	Chasse aux œufs	Sou des écoles	Stade des Eaux Vives
8 mai 2016	Cérémonie	Anciens combattants	Monument aux Morts
14 mai 2016	Vente de fleurs	Sou des écoles	Parking Salle des fêtes
20 mai 2016	Assemblée générale	FC Anthon	Salle des fêtes
28 mai 2016	Concours de Pétanque	AICA	Stade des Eaux Vives
5 juin 2016	Fête du Village	Amicale d'Anthon	Salle des fêtes
18 juin 2016	Fête de la musique ou loto	FC Anthon	Salle des fêtes
24 juin 2016	Spectacle Ecole	Ecole	Ecole et salle des fêtes
24 juin 2016	Kermesse Ecole	Sou des écoles	Ecole ou salle des fêtes
2 juillet 2016	Tournoi de Foot	FC Anthon	Stade des Eaux Vives
13 juillet 2016	Feu d'artifice et bal	Interassociation	Stade des Eaux Vives
2 septembre 2016	Assemblée générale	Amicale d'Anthon	Salle des fêtes
3 septembre 2016	Concours de pétanque	AICA	Chavanoz
3 septembre 2016	Forum des associations	Interassociation	Salle des fêtes
10 septembre 2016	Tournoi de pétanque	FC Anthon	Stade des Eaux Vives
25 septembre 2016	Vide grenier	Amicale d'Anthon	Stade des Eaux Vives
5 octobre 2016	Assemblée générale	Sou des écoles	Salle des associations
16 octobre 2016	Repas des classe en 6	Amicale d'Anthon	Salle des fêtes
29 octobre 2016	Halloween	Sou des écoles	Salle des fêtes
11 novembre 2016	Cérémonie	Anciens combattants	Monument aux Morts
12 novembre 2016	Vente de boudins	AICA	Chavanoz
20 novembre 2016	Bourse aux jouets	Sou des écoles	Salle des fêtes
26 novembre 2016	Vente de boudins	Anciens combattants	Parking Salle des fêtes
26 novembre 2016	Concours de Coinche	Amicale d'Anthon	Salle des fêtes
3 décembre 2016	Téléthon	Interassociation	Salle des fêtes
10 décembre 2016	Vente de sapins	Sou des école	Parking Salle des fêtes
10 décembre 2016	Concours de coinche	AICA	Chavanoz
16 décembre 2016	Arbre de Noël	Ecoles	Salle des fêtes
16 et 17 décembre 2016	Livraison de colis aux Anciens	Amicale d'Anthon	Salle des associations
17 décembre 2016	Vente de boudins	AICA	Parking Salle des fêtes
31 décembre 2016	Réveillon	Amicale d'Anthon	Salle des fêtes

■ Distribution de comprimés d'iode - campagne 2016

Comme évoqué sur le site internet, en 2016 se déroulera **une campagne de distribution de comprimés d'iode** pour tous les habitants des communes se situant dans un périmètre de 10km autour de la centrale nucléaire du Bugey. La commune d'Anthon étant présente dans ce périmètre, elle sera concernée par cette action.

Organisée par les pouvoirs publics et EDF, cette campagne a pour but de **renouveler les comprimés d'iode distribués en 2009 qui arriveront prochainement à péremp-**

tion. Elle vise également à sensibiliser le public aux bons réflexes en cas d'alerte nucléaire.

À partir du 5 février 2016, un courrier d'information sera envoyé aux habitants présents dans cette zone de 10km. Sur ce courrier figureront les instructions concernant la campagne mais également un coupon à présenter en pharmacie pour le retrait des comprimés. Les habitants d'Anthon qui ne recevront pas ce courrier du fait d'une arrivée récente sur la commune pourront retirer les comprimés sur présentation d'un



justificatif de domicile. Nous recommandons de rapporter en pharmacie les anciens comprimés que vous avez en votre possession. En ce qui concerne les pharmacies de retrait, une liste sera présente au dos du courrier. Cette campagne de courriers se déroulera jusqu'au mois de juin avec une période de relance en septembre. Nous signalons que ce retrait est gratuit.

De plus, nous tenons à rappeler que la prise de comprimés d'iode est un moyen de protéger la thyroïde contre les effets des rejets radioactifs pouvant survenir lors d'un accident nucléaire. Nous incitons tous les habitants d'Anthon à se rendre en pharmacie pour retirer leurs comprimés dès la réception du courrier invitant à les récupérer.

Vous trouverez plus d'informations sur le site www.distribution-iode.com ou en contactant le numéro vert 0 800 96 00 20.

alerte nucléaire je sais quoi faire !

Vous entendez le signal d'alerte de la sirène, vous recevez une alerte sur votre téléphone

6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR

- 1** Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment
- 2** Je me tiens informé(e)
- 3** Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école
- 4** Je limite mes communications téléphoniques
- 5** Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction
- 6** Je me prépare à une éventuelle évacuation

www.distribution-iode.com
0 800 96 00 20 Service & appel gratuits



■ Le restaurant Les Platanes est ouvert !

Le cuisinier vous a concocté ses petits plats favoris...
Vous pourrez les apprécier :

- **tous les midis du mardi au samedi** (entrée+plat+fromage ou dessert = 15€) avec les suggestions du chef le samedi midi.
- **le vendredi et samedi soir**, ainsi que **le dimanche midi**, un menu au choix vous est proposé (entrée+plat+fromage+dessert = 25€).

Venez découvrir ses terrines et pâtés, sa fameuse choucroute, son baekaöffe ou ses cailles en sarcophage...

Au plaisir de vous recevoir chez Dominique
Tél : 04 78 80 69 23
06 73 46 82 03



■ Très haut débit, fibre optique



La communauté de commune a déjà budgétisé près d'un million d'euros sur 6 ans (2015 à 2021) pour financer ce programme et les plans de travaux se mettent progressivement en place.

Le réseau structurant, sous maîtrise du Conseil Départemental, se fera sur 4 ans, avec le déploiement des différents nœuds de raccordements optiques et des divers tronçons. La desserte sera, elle, confiée à un délégataire.

Nous devrions pouvoir communiquer plus d'informations en milieu d'année 2016.

■ Via-Rhône

Le Conseil Départemental ayant repris la maîtrise de ce dossier, de nouvelles avancées devraient voir le jour. Nous ne pouvons cependant pas dévoiler de tracé tant que les problèmes, notamment de maîtrise du foncier, ne sont pas réglés.

Sur notre secteur, le tracé devrait emprunter prioritaire-

ment des routes « à faible circulation », en voies partagées (c'est un vélo-route), avec des aménagements pour les endroits les plus dangereux (aux abords de la RD55).

Un tracé et une signalisation provisoires devraient être mis en place en 2016.

■ Transisère

Nous attendons une rencontre avec les responsables au Conseil Départemental pour rétablir ce service dans notre commune, avec le soutien de notre député et de nos conseillers départementaux...



Communauté de Communes
Porte Dauphinoise de
Lyon Saint Exupéry

PLATEFORMES DE COMPOSTAGE À ANTHON UN N° VERT CONTRE LES ODEURS PESTILENTIELLES !

0 800 746 951

Au cours de l'année 2015, nous vous avons informés d'un projet dangereux pour notre territoire.

En effet, le Groupe Saint Louis avait diligenté une enquête publique dans le but d'implanter une unité de méthanisation dont la mise en œuvre, telle qu'elle était prévue, aurait eu de graves conséquences sur la qualité de notre environnement et de la santé publique. Le Groupe Saint Louis a été contraint d'abandonner ce premier projet, compte tenu de la mauvaise qualité du dossier qu'il avait lui-même présenté. Mais il faudra **redoubler de vigilance dans les prochains mois** car ledit groupe prépare un autre dossier dont les conséquences seraient tout aussi néfastes pour notre secteur. **La mobilisation doit donc impérativement se poursuivre.**

Par ailleurs, le Groupe Saint Louis exploite aujourd'hui deux plateformes de compostage, qu'il entend **pérenniser en plus de son projet d'usine, sur la Commune de Anthon**. La construction de la plus récente, en 2013, a **transformé ce site en une véritable poubelle géante, dont les odeurs épouvantables sont ressenties, sur plusieurs kilomètres à la ronde**, par les habitants de notre territoire.

Dans les énormes tas de déchets (dont on connaît mal la nature et la provenance, parfois très lointaine) amassés sur ce site de plus de 2 hectares, on peut trouver indistinctement **des déchets verts, des déchets animaux (panses de bovins...), des aliments avariés voire putréfiés, des boues de stations d'épuration, des déchets alimentaires et de restauration (avec leur emballage) et autres intrants non identifiés**, qui, de par leur nature et leur quantité, mélangés et fermentant à l'air libre, provoquent ces odeurs insupportables et donc inacceptables.

Ainsi, tous les habitants de notre territoire font face à une véritable détérioration de leur cadre et de leur qualité de vie, contre laquelle **nous devons réagir !** Les exploitants de ces plateformes n'ont jamais pris la peine d'informer ni la population, ni les différents acteurs du territoire ; par conséquent, outre les odeurs pestilentielles, **personne ne connaît les risques réels liés à cette activité**, que ce soit pour notre environnement ou notre santé. Pourtant, un tel mélange de déchets ne peut que favoriser la **prolifération des bactéries** et des nuisibles (mouches et autres bestioles...).



Il s'agit d'un acte citoyen ! Ensemble, mobilisons-nous pour défendre notre cadre et notre qualité de vie !



Au cours de l'été passé, les nuisances se sont démultipliées en raison de la chaleur, et peut-être aussi avec l'évolution ou les dérives de cette activité. De nombreux habitants n'ont pu profiter du beau temps en famille dans leur jardin ou sur leurs terrasses, ni même profiter de la fraîcheur nocturne ou matinale pour aérer leurs habitations.

Il est inacceptable que le Groupe Saint Louis méprise à ce point les habitants du territoire et ne fasse rien pour mesurer et prendre en considération ces odeurs pestilentielles, qu'il n'a pas même envisagé de combattre. Ces odeurs continuent de se propager au gré des vents, en fonction des conditions météo et de l'arrivée massive de camions qui déversent leurs déchets sur ces sites de compostage.

Les exploitants de ces plateformes doivent savoir que leur activité n'est pas compatible avec la paisibilité de l'habitat environnant. De plus, ces plateformes de compostage sont implantées dans un couloir biologique, totalement inadapté pour une telle activité anti-écologique, et au coeur d'une zone

agricole n'admettant pas une activité industrielle. Afin de peser auprès des pouvoirs publics et de faire cesser au plus tôt cette situation, nous invitons l'ensemble des personnes concernées par ces nuisances, à le signaler par l'intermédiaire du numéro vert suivant, spécialement mis en place par la Communauté de Communes Porte Dauphinoise de Lyon Saint Exupéry :

0 800 746 951

Ce numéro est totalement gratuit !

Nous vous invitons donc à le composer chaque fois que vous voulez faire connaître votre ressenti sur les odeurs perçues et leur intensité. Pour que votre appel soit comptabilisé, il convient de donner les détails de vos observations, et notamment l'heure de vos constatations, le lieu où vous vous situez, ainsi que vos nom et coordonnées.

POUR VOUS AIDER À PASSER À LA TNT HD.



DANS LE CADRE DU PASSAGE À LA HAUTE DÉFINITION, DIFFÉRENTES AIDES EXISTENT.

UNE AIDE À L'ÉQUIPEMENT TNT HD DE 25€

pour les personnes dégrévées de la contribution à l'audiovisuel public (redevance) recevant la télévision exclusivement par l'antenne râteau. Une seule aide par foyer peut être accordée, sur justificatif d'achat.

UNE ASSISTANCE DE PROXIMITÉ

pour les foyers constitués de personnes ayant plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80%, (disponible à partir de début 2016).



SI APRÈS LE 5 AVRIL VOUS AVEZ UN PROBLÈME DE RÉCEPTION, UNE AIDE SPÉCIFIQUE EXISTE.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur recevoirlatnt.fr ou appelez le **0970 818 818**

(prix d'un appel local / du lundi au vendredi de 8h à 19h)

ET BIEN SÛR

n'hésitez pas à demander de l'aide à votre entourage : famille, voisins, amis, associations,...



POUR PASSER À LA TNT HAUTE DÉFINITION REGARDEZ LE PROGRAMME QUI VOUS ATTEND



TOUS HD

À LA TNT HAUTE DÉFINITION

LE 5 AVRIL 2016

DOCUMENT À CONSERVER JUSQU'AU 5 AVRIL

DOCUMENT À CONSERVER JUSQU'AU 5 AVRIL

LE PASSAGE À LA TNT HD ÉTAPE PAR ÉTAPE

Le 5 avril prochain, nous passerons à la TNT Haute Définition. En ligne de mire pour vous : tous vos programmes avec une meilleure qualité d'image et de son.

ÉTAPE 1

DÈS MAINTENANT

SI VOUS RECEVEZ LA TÉLÉ PAR L'ANTENNE RÂTEAU, FAITES LE TEST POUR SAVOIR SI VOUS DEVEZ VOUS ÉQUIPER.



AFFICHEZ LA CHAÎNE 7 OU 57 SUR VOTRE POSTE et vérifiez que le logo «ARTE HD» s'affiche

LOGO HD PRÉSENT

LE LOGO «ARTE HD» APPARAÎT SUR LA CHAÎNE 7 OU LA CHAÎNE 57

Votre télé est compatible avec la TNT HD.

Rendez-vous le 5 avril 2016 pour régler votre téléviseur et profiter de la TNT HD.

PAS DE LOGO HD

LE LOGO «ARTE HD» N'APPARAÎT NI SUR LA CHAÎNE 7 NI SUR LA CHAÎNE 57

Votre télé n'est pas compatible avec la TNT HD.

Il n'est pas nécessaire de la changer. Il suffit de vous procurer un adaptateur TNT HD (à partir de 25€). Sinon vous ne recevrez plus la télévision après le 5 avril.

Et n'oubliez pas de faire le test sur vos postes secondaires.



AUTRES MODES DE RÉCEPTION DE VOTRE TÉLÉ



CÂBLE / SATELLITE

Si vous recevez la télévision par satellite, renseignez-vous auprès de votre opérateur.

BOX ADSL / FIBRE

Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre, votre équipement TV est déjà compatible HD.



Un test de diagnostic pour savoir si son équipement est compatible TNT HD est disponible sur le site recevoirlatnt.fr

ÉTAPE 2

LE 5 AVRIL

POUR RECEVOIR LA TÉLÉVISION HAUTE DÉFINITION, VOICI LA MARCHE À SUIVRE POUR RÉGLER VOTRE TÉLÉ.

VOUS AVEZ UNE TÉLÉ COMPATIBLE TNT HD

1• Allumez votre télé. Utilisez ensuite la télécommande de votre télé

VOUS AVEZ UNE TÉLÉ RELIÉE À UN ADAPTATEUR TNT HD

1• Allumez votre télé et votre adaptateur. Utilisez ensuite la télécommande de votre adaptateur

2• Appuyez sur la touche **HOME** ou **MENU** de votre télécommande

3• Sélectionnez **INSTALLATION/ REGLAGE/ RECHERCHE** ou **CONFIGURATION** selon votre équipement
Si le menu propose « mise à jour » ou « installation » optez pour « installation »

4• Sélectionnez **CONFIGURATION AUTO** ou **RECHERCHE AUTOMATIQUE**
Si au cours de l'une de ces étapes un code vous est demandé et si vous n'avez pas modifié ce code, référez-vous à la documentation de votre appareil, ou essayez l'un des codes suivants : « 0000 » ou « 1234 » ou « 1111 » ou « 9999 »

5• Appuyez sur **OK**, patientez quelques minutes et **C'EST FAIT!**



Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur recevoirlatnt.fr ou appeler le **0970 818 818** (prix d'un appel local / du lundi au vendredi de 8h à 19h)

■ Décès

Aravenie Derderian	28/01/2015
Charles Lautsch.....	06/02/2015
Jeanne Arnaud née Radis	17/02/2015
Elise Rey-Gorez née Comte	28/02/2015
Josette Labarthe née Abati	19/09/2015

■ Mariages

Pascal Alexiou	09/05/2015
et Matthieu Cesari	
Catherine Pacaud.....	12/06/2015
et Marc Dias	
Pauline Nicolai	20/06/2015
et Julien Pisanu	
Laurent Da Silva.....	19/12/2015
et Karine De Matteis	

■ Naissances

Kilian Bernabe	13/01/2015
Marceau Gillier.....	03/02/2015
Jolhan Pilikian	26/02/2015
Issa Dufour	04/03/2015
Sandro Rizzone	27/04/2015
Jarod Birgin	05/05/2015
Léon Robert	03/06/2015
Giulian Varon.....	12/06/2015
Lucas Cianni	12/07/2015
Elena Mourier	22/07/2015
Noah Atek	06/10/2015
Giulia Gravier.....	02/12/2015



PARTICULIERS
COLLECTIVITÉS
INDUSTRIE

Terrassements
Assainissements
Aménagements Abords Villas
Démolition - V.R.D.
Viabilité lotissements

93, rue des Mésanges - 38230 Villette-d'Anthon
 Tél. 04 78 31 26 00 - Fax 04 72 02 23 39 - www.vittontp.com

■ À Anthon

Mairie

Tél : 04 78 32 13 22

Mail : mairieanthon@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-anthon.fr

Horaires d'ouverture au public

- Lundi et jeudi : 16h - 18h30

- Mardi et vendredi : 10h30 - 12h
et 16h - 17h30

- Samedi : 9h - 11h30

(fermé en juillet et août)

Permanence des élus uniquement
sur rendez-vous.

**Attention : des changements
d'horaires sont prévus pour le
1^{er} avril 2016**

Permanence

Bibliothèque Municipale

Lundi : 16h30 - 17h30

Mardi et jeudi fermé

Mercredi : 15h - 16h30

Vendredi : 16h30 - 18h30

Samedi : 10h - 11h30

Ecoles primaire et maternelle

Tél : 04 72 02 39 50

Paroisse (Pont de Chérut)

Tél : 04 78 32 14 80

Assistantes maternelles agréées

La liste est consultable en mairie.

Taxi Anthon

Tél : 06 11 12 22 08

Anthon Multiserv'

Alimentation, pain, tabac, presse

Tél./Fax : 04 72 46 21 54

Restaurant les Platanes

Cuisine du marché

Tél : 04 78 80 69 23

06 73 46 82 03

Chambres d'hôtes

Ferme de Gringalet

Tél : 04 78 32 09 10

06 62 38 52 90

lafermedegringalet.com

lafermedegringalet@gmail.com

■ Autres services

Emploi

Pôle Emploi

Tél : 39 49

15 rue Vaucanson

38230 Tignieu-Jamezieu

Horaires d'ouverture

- Du lundi au jeudi : 8h30 - 16h15

- Vendredi : 8h30 à 12h30

Relais emploi municipal et Point information Jeunesse

Tél : 04 78 31 13 32

13 rue Centrale

38230 Pont de Chérut

Horaires d'ouverture

- Du lundi au jeudi : 9h - 12h et 14h - 16h

Divers

Bureau de poste

Tél : 04 78 31 19 75

À Villette d'Anthon

Horaires d'ouverture

- Du lundi au vendredi : 8h45 - 11h45 et 13h30 - 16h45

- Samedi : 8h30 à 12h

Trésorerie

Tél : 04 78 32 25 26

4 rue des Aubépinés

38230 Pont de Chérut

Horaires d'ouverture au public

- Lundi, mercredi et vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 16h

t038115@dgfip.finances.gouv.fr

Centre des Impôts des Particuliers

Tél : 04 74 96 06 06

Place Charles de Gaulle

38097 Villefontaine Cedex

Impôts service : 0 810 46 76 87

Déchetteries, ordures ménagères et assainissement

Le site internet du SIVOM est toujours actif :

www.sivom-pontdecheruy.fr

Social et médico-social

Centre médico-social

4, place des 2 fontaines

38230 Chavanoz

Assistante sociale Tél : 04 78 32 29 59

PMI

Tél : 04 78 32 29 59

Centre médico-psychologique adultes

Tél : 04 74 83 69 90

21 rue Centrale

38230 Pont de Chérut

Consultations avec des médecins, psychologues et
infirmières. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Centre médico-psychologique enfants et adolescents

Tél : 04 78 32 14 74

6 rue des Allobroges - Immeuble Lafayette

38230 Charvieu-Chavagneux

Sécurité Sociale

Tél : 36 46

33 rue de la Liberté - BP71

38232 Pont de Chérury Cedex

Horaires d'ouverture au public

- Du lundi au vendredi : 8h - 16h

- Permanence agent itinérant CARSAT Rhône-Alpes :
0821 10 69 10

- Retraites : les 1^{er}, 3^e, 5^e mercredis du mois de 8h30 à
11h30 sur RDV

- CMU sur RDV

Allocations familiales

Tél : 0810 25 38 80

- Permanences à Charvieu-Chavagneux : Centre social
rue de la Plaine les jeudis 9h - 12h et 13h30 - 16h.

- Permanences à Pont de Chérury : Pôle social 66 rue
de la République les vendredis 9h - 11h30.

- Permanences à Chavanoz : Petit Théâtre, 16 rue du
11 novembre les vendredis (semaines paires) 9h - 12h
(fermé en août).

Associations d'aide à domicile / aide à la personne

Entraide Villettoise à Villette d'Anthon

Tél : 04 72 02 46 10

AASAD (Association d'Aide au Soutien A Domicile)

Association agréée par l'Etat

et en collaboration avec le Conseil Départemental

1, rue de la Liberté

38230 Pont de Chérury

Tél : 09 60 17 98 23 ou 04 72 46 27 87

ADPA Nord-Isère à Bourgoin-Jallieu

Tél : 04 74 93 85 85 (interviennent sur Anthon)

Association familiale d'aide à domicile de l'agglomération de Pont de Chérury

7, rue Grammont

38230 Pont de Chérury

Tél : 04 72 02 35 00



À ANTHON | CONSTRUISEZ VOTRE
HAVRE DE PAIX

TERRAINS À BÂTIR

Espaces généreux de 700 à 1000 m²

Vue dégagée sur la
nature environnante

A partir de
159 000€

LES 3 CHÊNES

04 37 05 11 33
www.actifi.fr

ACTIFI
L'exigence immobilière proche de vous

Dans la limite des stocks disponibles. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L271-1 du code de la construction et de l'habitation). Actifi RCS 493 542 963 - 9 PA, le Buisson Rond, 38460 Villenocière. Création : Arnould Conseil.

t.m.s
codyal

Z.A. REVORCHON
15 rue Vaucanson
38230 CHAVANOZ
Tél. : 04 72 46 39 55
Fax : 04 72 46 39 56
tmscodyal@wanadoo.fr

TÔLERIE FINE & DE PRÉCISION
TUYAUTERIE (agrément nucléaire)
SOUDAGE ROBOTISÉ (à partir de 10/10°)
PETITE ET GRANDE SÉRIE
DÉCOUPE - PLIAGE - POINÇONNAGE À FAÇON



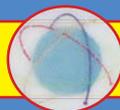
Nouvelle technologie de découpe UNIQUE dans la région !

Réduction importante des coûts de fabrication

- > Découpe laser fibre, acier, inox, alu et matière hautement réfléchissante (cuivre, laiton, etc.)
- > Capacité de découpe de 1 à 16 mm d'épaisseur



- > **MATIÈRES TRAVAILLÉES**
Acier, inox, aluminium, cuivre
- > **PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS**
Robot de soudage CN TIG/MIG et MIG pulsé, changement de torche auto (à partir de 10/10°)
Presse plieuse CN 50 tonnes - 2 mètres
Poinçonneuse CN 19 outils 2500 x 1250
Soudeuse par point 4 + 4
Scie à ruban jusqu'à Ø 250
Perceuse à colonne
Postes TIG et MIG + MIG pulsé
- > **MANUTENTION ET LEVAGE**
Chariot élévateur 2 tonnes
- > **MOYENS DE CONTRÔLE**
Marbre + Métrologie dimensionnelle
- > **AGRÈMENTS ET CERTIFICATIONS**
Agrément nucléaire NE 287.1
- > **ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES**
F.A.O
- > **SECTEURS D'ACTIVITÉ**
Agro-alimentaire, industrie, nucléaire, manutention, automobile, ferroviaire, médical...



à consulter également sur internet :
www.sous-traiter.com/tms-codyal38

CABINET
BLIN
Géomètre-Expert
Successor du Cabinet WALTZ

PLANS TOPOGRAPHIQUES ET FONCIERS - IMPLANTATIONS - NIVELLEMENTS
ETUDE VRD - LOTISSEMENTS - BORNAGES - COPROPRIETES

47, rue Centrale - B.P. 78
69360 SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON
Téléphone 04.78.02.73.98 Télécopie 04.78.02.94.07
E-Mail : cabinet.blin@orange.fr

CARRELAGE MAÇONNERIE
CIANCHETTI
& fils



Neuf et
Rénovation

tonino.cianchetti@gmail.com

Tél. 04 78 32 49 37 Port. 06 98 84 58 82

6, Chemin de revois 38280 ANTHON



réinventons / notre métier

Frédéric GENIN
Agent Général

Assurance - Placement

32, av. M^{al} Leclerc 38300 BOURGOIN-JALLIEU
04 74 28 39 16 - agence.fredericgenin@axa.fr

VOTRE
Intermarché
SUPER

**VILLETTE
D'ANTHON**

SPÉCIALISTE DU FRAIS

VOUS SOUHAITE SES
MEILLEURS VŒUX POUR 2016 !

Horaires

Du lundi au jeudi :
08h30-12h30 et 14h30-19h30

Du vendredi au samedi :
08h30-19h30

Le dimanche : 09h00-12h30



DRIVE



ESSENCE



GAZ



PAIN



BOUCHERIE

Intermarché
SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

VILLETTE D'ANTHON

Rue des Diamants - Zone Bois Bernet - Tél : 04 72 45 03 70



Les Mousquetaires

**ESTIMATION
GRATUITE**

**Infinit ,
Immo**

- Achat / Vente
- Location
- Transactions Immobilières

21 rue de la Poste 38230 Chavanoz
www.infinit-immo.com - Tél 04 78 61 38 36

- ▲ Réalisation de plans de l'avant-projet jusqu'au dépôt du permis de construire pour villas individuelles, agrandissements,...
- ▲ Maîtrise d'oeuvre, suivi de chantier,...

TLI

TERRE ET LOGIS Ingénierie

- ▲ Tél. 04 72 45 83 56
- ▲ Fax 04 72 45 83 64
- ▲ omgroupe@hotmail.fr